

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Quid des moyens financiers ?

P2

LOGEMENT AADL

Ouverture de la plateforme de retrait des ordres de versement

P4

MINISTÈRE DE LA PÊCHE

La sardine disponible "à des prix compétitifs"

P4

CHERTÉ DE LA VIE

Le bulldozer de l'inflation menace les Algériens

P3



En Vrac

Les ex cigares de la First Class

Par Madjid Khelassi

La compagnie Air Algérie, en grandes difficultés, aurait demandé à l'Etat une aide financière de 750 millions de dollars pour pouvoir bien re-décoller. «Les lourdes charges incompressibles supportées par l'entreprise Air Algérie (masse salariale, l'entretien des avions, et les dépenses en devises), hypothèquent les opportunités de développement de cette entreprise et menacent son avenir. Cette situation a incité l'entreprise à réclamer l'aide urgente de l'Etat», a déclaré le ministre des transports, à l'issue d'une réunion avec le PDG et les cadres d'Air Algérie. Le constat est sans équivoque...mais pas que. Car d'autres raisons peuvent disputer la faute... au prétexte sanitaire, à savoir une pléthore du personnel unique dans l'aviation civile mondiale.

10 000 employés pour 50 avions : cela fait un effectif de 200 bonhommes pour un seul coucou. Rajoutez à ce non-sens, les frais des agences à l'étranger et de leur personnel...et la ceinture est bouclée.

Air Algérie où les ailes du délire, d'une compagnie jadis aux premières places des compagnies aériennes. Et puis vint un déclin progressif : sureffectif, valse des managers, et billets gratuits pour toute une faune aussi hétéroclite que profiteuse. Et vint aussi la pandémie et ses dommages collatéraux.

Et voilà que jeudi dernier, le PDG met tout sur la table, pour que l'Etat soit au courant du spectre de la faillite. Grandeur et décadence...Face à un tel chaos des perspectives, on est un peu ému, même si on a toujours payé le billet d'Air Algérie, trois fois plus cher, que chez d'autres compagnies.

De la Caravelle au Boeing 767, des cigares de la First class aux bonbons de la dèche...la déroute est cinglante. «Nous vous espérons satisfait de ce vol et souhaitons vous retrouvez sur les lignes d'Air Algérie», dit la voix éthérée de l'hôtesse...qui se perd dans le cliquetis des ceintures de sécurité, qui s'ouvrent avant l'atterrissage.

Septembre 2021...une compagnie se meurt dans le souvenir des grâces enfiées.

C'est peut-être un mal pour un bien. Il faut se refaire, dégraisser le mammouth volant, s'adapter, se «low-coster», et reconstruire cette ex si belle compagnie, que nous avons tant aimé. A moins que certains l'ont déjà démantelé ? Le diable est plus que jamais dans les airs.

Sport

USM ALGER

Zemmamouche rempile pour 2 ans

P13



CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

227 nouveaux cas, 192 guérisons et 18 décès

P24

MÉTÉO

Températures caniculaires au Centre et à l'Est du pays

P24

PALESTINE

1380 prisonniers entament vendredi prochain une grève de la faim

P15

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ

Une délégation
du SNMGSP chez
Benbouzid

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a reçu une délégation du Syndicat national des médecins généralistes de la santé publique (SNMGSP) avec laquelle il a évoqué la situation socio-professionnelle de cette catégorie, a indiqué mardi un communiqué du ministère.

M. Benbouzid a reçu au siège du ministère une délégation du SNMGSP, dirigée par M. Abdelhamid Salah Laouar dans le cadre du "renforcement et de la promotion du dialogue avec les partenaires sociaux". Le ministre a exprimé "toute la considération et la reconnaissance envers les professionnels de la santé pour les efforts consentis lors de l'accomplissement de leurs nobles missions, notamment en la conjoncture sanitaire actuelle", ajoute le communiqué.

La réunion a été "une occasion de réaffirmer l'importance du dialogue responsable avec les partenaires sociaux à tous les niveaux dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la prise en charge de la santé publique, conformément aux instructions données par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune", ajoute la même source, précisant que "les débats entre les deux parties ont démontré une convergence de vues".

M. Benbouzid a exprimé, en outre, sa disponibilité à écouter les préoccupations et propositions de tous les membres du syndicat en vue d'améliorer les conditions de travail du médecin généraliste, pilier du système sanitaire, à travers la révision des statuts de manière à améliorer la situation socio-professionnelle des travailleurs du secteur".

Pour sa part, le président du SNMGSP a mis en avant "l'importance accordée par le ministère à l'ancrage de la culture du dialogue sérieux avec le partenaire social". Les deux parties ont abordé, entre autres, "les préoccupations du médecin généraliste notamment en ce qui concerne la révision du salaire et du statut de la Santé parallèlement à la réforme de la carte et du système sanitaire".

Le ministre a souligné, en outre, "le rôle axial du médecin généraliste pour garantir le succès de la campagne nationale de vaccination contre le covid-19 compte tenu de la confiance que place en lui le citoyen", appelant à "la conjugaison des efforts pour faire face au covid-19".

R.N

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT

Quid des moyens financiers ?

S'il y a un point sur lequel le programme d'action du gouvernement suscite le plus de débat, voire de controverse, c'est la question du financement, conjoncture économique et sanitaire oblige...



La question du financement du programme a été soulevée, hier, par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) au deuxième jour de débats autour du Plan d'action du Gouvernement présenté, lundi, par le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane.

Intervenant à cette occasion, le député Sedik Bakhouch du Front de libération nationale (FLN) a estimé que le plan d'action d'un quelconque gouvernement implique une stratégie définissant les ressources humaines et financières et un calendrier adéquat pour sa mise en œuvre, des questions, a-t-il dit, qui ne sont pas contenues dans le plan présenté au débat". Le même député a évoqué le projet de développement des zones frontalières, en état stationnaire depuis des années en dépit des multiples promesses des précédents responsables.

Il a proposé l'introduction de l'allocation chômage dans le plan pour prendre en charge les bénéficiaires qui en ouvrent droit.

Le député Messaoud Kerma (FLN) a indiqué que la volonté politique du gouvernement pour le changement "ne saurait intervenir que par la moralisation de la vie publique, l'habilitation de la ressource humaine et la modernisation de l'administration", appelant à accorder davantage d'intérêt à la question du recrutement et de nomination dans des postes de responsabilités sur la base de la compétence.

Quant au député du Mouvement El Bina, Ahmed Belalem, il a relevé "des lacunes" dans le projet du plan du gouvernement, rendant

son évaluation difficile.

Il a aussi évoqué la nécessité de réhabiliter les cadres du ministère des Affaires religieuses, marginalisés, en plus de prendre en compte les conditions de scolarisation dans les wilayas du Sud.

De son côté, le député, Abilila Afif (MSP), s'est penché sur la question des conditions scolaires difficiles dans les wilayas du Sud, proposant comme solutions à moyen terme d'organiser les examens de fin d'année avant le mois de juin, en prenant compte des conditions climatiques difficiles, puis adaptant les horaires et les programmes à long terme.

Le même député a également abordé la nécessité de généraliser la numérisation des secteurs comme condition essentielle à la mise en œuvre du Plan d'action du Gouvernement, tout en s'intéressant aux compétences universitaires.

A cette occasion, il a souligné l'impératif de revoir les mesures d'emploi, notamment dans les wilayas du sud qui connaissent des "violations significatives" des lois en vigueur.

Du même parti, la députée Khadija a abordé la question de l'effondrement du pouvoir d'achat des Algériens, ce qui nécessite la mise en place d'une commission nationale d'enquête pour examiner la situation et déterminer les responsabilités en matière de flambée des prix.

Dans le même contexte, elle a fustigé la proposition du gouvernement à travers son plan concernant "la négociation à l'amiable avec la Issaba", responsable de la situation actuelle en pillant l'argent du peuple.

Le député Abdelhak Rabie, du groupe des in-

dépendants, a mis l'accent sur la réalité des universités algériennes, qui "continuent de miser sur la quantité au lieu de la qualité, ce qui a placé les établissements universitaires aux derniers rangs des classements internationaux".

Pour sa part, le député Kamel Laouissat a insisté sur l'impératif de fixer les délais et déterminer les sources de financement destinées à la concrétisation des projets de développement que le Gouvernement envisage de mettre en œuvre à travers son plan d'action, notamment en cette conjoncture marquée par le manque de ressources financières.

Les mêmes propositions ont été présentées par les députés du Front el Moustakbal qui ont appelé à l'impératif de fixer un calendrier permettant la concrétisation du Plan.

Ils ont valorisé, en outre, la proposition du Gouvernement à travers son Plan relative à "la dépenalisation de l'acte de gestion, à même de permettre la libération des initiatives".

De leur côté, les députés du RND ont évoqué, dans leurs interventions, les problèmes dont souffrent les fonctionnaires du secteur de l'Education et la situation d'instabilité qu'ils pourraient engendrer durant l'année scolaire notamment à la lumière de la pandémie de covid-19 qui a accru la charge de travail des enseignants en raison du système de groupe.

Ils ont évoqué également la question du manque de médecins spécialistes notamment dans les régions du Sud du fait de l'absence des conditions de travail ce qui a créé un déséquilibre en matière d'accès aux services sanitaires entre les différentes régions du pays.

Synthèse : Sid Ali

PROMOTION DES PRODUITS LOCAUX

Manifestation pour la en décembre prochain à Paris

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations examine actuellement la possibilité d'organiser une manifestation commerciale destinée à faire la promotion des produits locaux, en décembre prochain à Paris, en vue d'augmenter le volume des marchandises algériennes sur les marchés européens, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a

reçu, mardi au siège du ministère, l'ambassadeur d'Algérie en France, Mohamed Antar Daoud avec lequel il a examiné les moyens de relancer la diplomatie économique et de la consacrer dans le volet commercial.

M. Rezig "coordonne avec les ministères concernés pour étudier la possibilité d'organiser une manifestation commerciale pour la promotion des produits locaux à Paris en décembre prochain, en vue de garantir une plus forte

présence des marchandises algériennes sur les marchés européens". Lors de cette rencontre, les deux parties ont passé en revue les mécanismes susceptibles d'augmenter le volume des échanges commerciaux et d'évaluer les opportunités offertes pour encourager l'investissement local, à travers l'association de la communauté nationale établie en France, conclut le document.

R.N

CHERTÉ DE LA VIE

Le bulldozer de l'inflation menace les Algériens

Les prix des produits alimentaires flambent. Le pouvoir d'achat dégringole. Le quotidien des Algériens devient de plus en plus difficile. Beaucoup d'entre eux se sentent glisser vers le bas tandis que les mesures prises par le gouvernement peinent à contrôler la situation.

L'humour noir est souvent révélateur du degré de l'impuissance parfois du désespoir qui s'empare à certains moments de la société. Ainsi, l'une des boutades en vogue en Algérie affirme que les Algériens forment le seul peuple capable d'habiter sur la planète Mars puisqu'ils peuvent vivre sans eau, sans oxygène et bientôt sans nourriture vue la cherté des produits.

C'est évidemment exagéré comme toutes les histoires pour rire. Les ménages ne sont pas au bord de la famine. On peut encore remplir raisonnablement un couffin avec un salaire moyen. Toutefois, la récente flambée des prix de plusieurs produits alimentaires de base a créé une angoisse paralysante chez les petites bourses.

Des légumes secs dont le coût passe du simple au double, le café qui augmente, des légumes qui s'apprécient, les hausses soudaines qui coïncident avec la rentrée scolaire, une autre occasion de dépenses importantes pour les familles, n'augure rien de bon.

L'appauvrissement de la population commençait à être ostensible depuis des mois. Les restrictions imposées par la crise sanitaire ont considérablement réduit l'activité dans plusieurs secteurs, particulièrement dans l'informel où beaucoup de pauvres trouvaient leur subsistance. Les licenciements du personnel dans les petites entreprises faute de plan de charge et l'arrêt du recrutement dans pratiquement l'ensemble de la sphère économique ont accru le nombre d'indigents, même si les chiffres officiels ne mentionnent pas une aggravation de la situation.

Tous ces facteurs combinés à la hausse des produits alimentaires sur le marché mondial ainsi que les frais du transport ont tari la source du dinar. Un dinar qui connaît depuis des années dévaluation sur dévaluation et perd, par conséquent, une grande partie de son pouvoir d'achat.

Résultat, l'inflation gonfle à vue d'œil. Selon l'Office national des statistiques, son taux a atteint 4,1% entre juin 2020 et juin 2021. Une performance appelée à prendre plus de poids durant le prochain exercice.

Pendant ce temps, le ministre du Commerce qui, au début de son mandat, investissait par surprise les marchés et faisait des discours enflammés en défense des intérêts des consom-



mateurs semble soudain tétanisé par la tournure que prennent les événements. Lors du dernier Conseil du gouvernement, il a certes présenté un projet de décret exécutif pour fixer des prix et des marges plafonds à quelques denrées importées ou produites localement mais, stratégiquement, son département semble subir la vague plutôt que de la maîtriser.

Par ailleurs, le gouvernement a autorisé les agriculteurs à écouler directement leurs récoltes au client final, sans passer par des mandataires. Une permission temporaire qui a pour objectif d'éviter l'emballage du marché alors que les Algériens désargentés sont de plus en plus nombreux.

Sentant le danger du mécontentement populaire grossir, des députés de l'Assemblée populaire nationale ont mis en exergue la nécessité d'un "plan d'urgence pour éradiquer la pauvreté et lutter contre l'envolée vertigineuse des prix".

Cela passe par l'instauration d'un système "transparent" capable de réguler les prix,

comme l'a préconisé hier l'agroéconomiste, Ali Daoudi, sur les ondes de la Radio nationale. Pour ce faire, "les autorités devraient contribuer à produire des données et instaurer des règles de jeux claires", a estimé l'expert.

Pour lui, "la divulgation des informations précises sur les coûts de production, les prix des matières premières importées, les besoins du marché, ainsi que le niveau du pouvoir d'achat du consommateur donneraient plus de visibilité aux opérateurs économiques pour mieux réguler leur production et afin d'éviter de travailler à perte".

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres, prévient le proverbe. Le marché des produits de large consommation est peuplé d'informel. La facturation est presque un mot obsolète aux oreilles des commerçants, des grossistes et des importateurs. Impossible, dans ce cas, de mettre de l'ordre dans cette caverne d'Ali Baba où les intermédiaires et les trafiquants imposent leur loi.

Mohamed Badaoui

ERADICATION DE LA PAUVRETÉ

Des députés appellent à un plan d'urgence

Des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont mis en avant lundi à Alger lors du débat du Plan d'action du Gouvernement (PAG) l'impératif de mettre sur pied "un plan d'urgence" pour éradiquer la pauvreté.

Lors de la séance de débat, présidée par M. Brahim Boughali, président de l'APN, en présence du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane et nombre de ministres, plusieurs députés ont mis l'accent sur la nécessité de dégager "un plan d'urgence pour éradiquer la pauvreté et lutter contre l'envolée vertigineuse des prix".

S'agissant du PAG, la plupart des députés ont relevé sa richesse "dans

la forme et dans le fond", et ce en dépit du fait qu'il manque de chiffres.

Ils ont souligné, dans ce cadre, la nécessité de fixer des délais précis pour une concrétisation effective de ce plan sur le terrain, et permettre partant à l'instance législative d'exercer ses missions de contrôle et renforcer l'état de droit.

A ce titre, le député Hichem Safar du parti du Rassemblement national démocratique (RND) a plaidé pour la consolidation de la régulation et le contrôle des matières de large consommation, proposant l'activation de la subvention orientée en passant d'un régime global à régime ciblé en matière de subventions.

M. Ibrahim Fakhour des Indépen-

dants a salué, de son côté, la décision de développer les wilayas du Sud dans le cadre de la nouvelle Loi relative à l'organisation territoriale du pays. Il a également appelé à la réactivation du Fonds spécial de développement des régions du sud "gelé depuis plusieurs années". Pour le député Mohamed Mansouri du même groupe, il s'agit d'un plan "ambitieux" qui jette les bases permettant d'édifier la nouvelle Algérie à laquelle aspire les citoyens, construire une économie forte et sortir de la dépendance aux hydrocarbures. Il a toutefois exploré l'absence de vision claire et de délais de mise en œuvre précis. Il est nécessaire de concrétiser le PAG pour réaliser le développement inclusif, notamment dans le

grand sud, et diversifier l'économie nationale, a-t-il dit.

Le député a évoqué les wilayas frontalières qui constituent la porte d'accès aux marchés africains, soulignant que de nombreux obstacles entravaient l'accès à ces marchés. "Comment voulez-vous accéder aux marchés africains alors que la route nationale reliant Tamanrasset et Aïn Guezam n'est pas goudronnée et que celle reliant M'sila et Tin Zaouatine n'a pas encore été achevée", s'est-il interrogé.

Le député Mohamed Ourmi (Indépendants) a, quant à lui, soulevé les problèmes dont pâtissent les zones d'ombre, notamment l'absence de routes, la pénurie d'eau et l'absence d'éclairage public.

APS

AFFAIRE MELZI

Des auditions en cascade

L'audition des accusés et témoins dans l'affaire de l'ancien Directeur général de la résidence d'Etat du "Sahel", Hamid Melzi s'est poursuivie, hier, au Tribunal de Sidi M'hamed (Alger).

Le juge de siège a auditionné pour le deuxième jour consécutif, l'accusé Hamid Melzi dans l'affaire de blanchiment d'argent mise à nu par l'enquête et l'a interrogé au sujet du rapport de ses enfants avec son activité et son poste d'ancien directeur de la résidence d'Etat depuis 1997.

Les questions du juge ont porté sur l'entreprise "VitaJus" et sur les biens réels de Melzi qui s'est contenté de dire qu'"il n'était pas propriétaire de maison et disposait juste d'un seul véhicule".

D'autre part, l'ancien directeur général de l'accueil et des résidences officielles, Fouad Cherit a comparu devant le Tribunal où des questions lui ont été adressées concernant la réhabilitation de Djennane el Mithak, dont les travaux ont été confiés au groupe chinois "King Young" qui n'a pas respecté les normes en vigueur et les délais de réalisation, en dépit des montants colossaux encaissés.

A son tour, l'ancien directeur général de la compagnie nationale Air Algérie, Bekhouche Allache a répondu aux questions liées à la réalisation du nouveau siège de la compagnie qui avait coûté des pertes en milliards de dinars au Trésor public, en sus du retard accusé sur le terrain.

A des questions sur les détails liés à la récupération du siège social de la compagnie, l'accusé a affirmé avoir réussi depuis sa désignation à la tête de la compagnie "à récupérer le siège social et à annexer aux biens de l'Etat, après son exploitation par les privés".

Le président du tribunal devra auditionner les témoins dans cette affaire ainsi que les parties au procès. A-t-il annoncé lors de la levée de la séance du matin. Pour rappel, Hamid Melzi qui a été placé sous mandat de dépôt depuis mai 2019 est poursuivi par le même tribunal, au même titre que les deux anciens premiers ministres, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal ainsi que plusieurs cadres, pour abus de fonction volontaire à l'effet d'accorder d'indus privilèges en violation des lois et réglementations, outre la conclusion de contrats en violation des dispositions législatives et réglementaires en vigueur pour attribution d'avantages injustifiés à autrui.

DIPLOMATIE/ ÉNERGIE

Lamamra reçoit le directeur d'Anadarko-Algérie

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra a accordé une audience au Directeur d'Anadarko-Algérie, Warren Murdoch, qui a permis de passer en revue les projets de cette compagnie pétrolière en Algérie et les perspectives de les consolider à l'avenir.

"J'ai eu une rencontre fructueuse avec M. Warren Murdoch, Directeur d'Anadarko-Algérie, lors de laquelle il m'a informé des projets de cette compagnie en Algérie et des perspectives de les consolider à l'avenir. Nous avons également abordé les voies et moyens d'augmenter le volume de ses investissements dans notre pays", a tweeté lundi le chef de la diplomatie algérienne.

R.N

Brèves

**UGTA (INDUSTRIE)
Installation des comités de concertation de trois filières**

Le ministre de l'Industrie et l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) ont procédé hier à Alger à l'installation de trois comités de concertation et de dialogue relatifs aux filières de l'agroalimentaire, des matériaux de construction et des industries chimiques, avec pour mission "parvenir à des solutions consensuelles et pratiques entre les syndicats et les administrations concernées". Dans une allocution à l'occasion de la cérémonie d'installation de ces comités, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar a expliqué qu'il s'agit d'une démarche venant couronner les résultats de la réunion tenue avril dernier entre son département ministériel et l'UGTA consacrant les mécanismes d'action commune à mettre en place pour la relance des domaines d'activités ciblés.

Détaillant les missions dévolues à ces comités, M. Zaghdar a précisé qu'ils auront à contribuer à la relance économique et industrielle conformément au Plan d'action du gouvernement, et de pointer les problèmes et difficultés auxquels font face les entreprises économiques publiques activant dans ces filières afin de trouver des solutions consensuelles et pratiques acceptées par les syndicats des travailleurs et les administrations concernées.

Le ministre a également insisté sur l'impératif d'agir, "non seulement pour le règlement des difficultés dont pâtissent ces entreprises, mais aussi dans le cadre d'une démarche visant à jeter les bases pour la création d'un espace propice à la créativité professionnelle et industrielle pour la concrétisation de l'investissement sûr et de nouvelles tendances économiques selon les normes internationales".

L'installation de ces comités intervient aussi dans le cadre de la série des rencontres de concertation, à l'instar de celles ayant englobé les secteurs du tissu industriel et mécanique en avril passé.

Les comités ont été installées en présence du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Salim Labatcha, de représentants de la Fédération de l'agro-alimentaire, des matériaux de construction et des industries chimiques relevant de l'UGTA, des présidents des groupes publics activant dans ces filières, à savoir le groupe public agro-industries "Agrodiv", le groupe industriel des ciments d'Algérie "Gica", le groupe "Divindus", le Groupe des industries chimiques, ainsi que des cadres du ministère de l'Industrie.

Dans son intervention, M. Labatcha dira que l'espace de concertation voulu est de nature à rapprocher les gestionnaires et les représentants des travailleurs, ce qui permettra d'éviter des perturbations pour les entreprises et leurs travailleurs.

"Un tel environnement préservera la stabilité et la communication entre les gestionnaires et les travailleurs et permettra d'examiner les solutions dans le cadre de ces comités qui, à leur tour, remonteront donneront les indicateurs à la tutelle en temps opportun, en vue de la réorientation de leurs décisions, le cas échéant".

SNTF

Reprise des circulations des trains de la banlieue algéroise Ouest

La Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF) a annoncé hier la reprise normale des circulations des trains sur la ligne de la banlieue algéroise ouest, après une perturbation enregistrée hier matin.

"La SNTF a enregistré le matin de ce mardi 14 Septembre 2021 une perturbation des circulations des trains sur la ligne de la banlieue algéroise ouest à la suite d'un incident technique qui s'est produit entre la gare de Gué de Constantine et la gare de Bab Ali", précise la même source.

Elle a, dans ce cadre, noté que la reprise normale des circulations a été effective à 8h30. La Société Nationale des Transports Ferroviaires "s'excuse auprès de son aimable clientèle pour ce désagrément".

R.N

LOGEMENT AADL

Ouverture de la plateforme de retrait des ordres de versement

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi a donné des instructions à l'effet d'ouvrir la plateforme électronique de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL) pour permettre à quelque 6.000 souscripteurs de télécharger jeudi leurs ordres de versement, a indiqué un communiqué du ministère.

Lors d'une réunion tenue lundi au siège de son département ministériel à laquelle ont pris part des cadres centraux du ministère, le Directeur général chargé de la gestion de l'AADL ainsi que les directeurs régionaux de l'agence, M. Belaribi a appelé le DG de l'AADL à "créer une application électronique permettant aux souscripteurs (inscrits en 2013, dont les recours ont été acceptés, n'ayant pas encore versé la première tranche et n'ayant pu être contactés par l'agence) de s'inscrire sur la base électronique, et préparer l'ouverture de la plateforme pour permettre à quelque 6.000 souscripteurs de télécharger leurs ordres de versement le 16 septembre courant", selon le communiqué.

Au terme de la présentation par le DG de l'AADL d'un exposé sur le calendrier des souscripteurs concernés par le versement de la première tranche dont les recours ont été acceptés et ayant été inscrits en 2013, le ministre a souligné l'impératif de revoir tous les dossiers et de s'assurer de leur traitement au niveau national.

Concernant les décisions d'affectation, le ministre a ordonné d'accélérer la cadence



de réalisation des projets de manière à les livrer le mois prochain.

M. Belaribi a également appelé à régulariser les contrats de logement, toutes for-

mules confondues, et de procéder à la vente de tous les locaux de l'AADL à travers le territoire national, et ce suivant les conditions prévues par la loi.

CNESE

L'industrie pharmaceutique et les brevets en débat

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) organisera, aujourd'hui, à Alger, une rencontre sur l'industrie pharmaceutique et les brevets, a indiqué hier un communiqué de cette institution.

Cette rencontre aura lieu à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), en présence des représentants des différents départements ministériels directement concernés par cette problématique, des institutions spécialisées nationales et internationales, des associations professionnelles, des opérateurs socioéconomiques, des chercheurs et universitaires et des représentants de la société civile, a précisé la même source. Elle sera une occasion pour les participants, "d'échanger et de débattre des enjeux, défis, perspectives et la dynamique de développement du secteur de l'industrie pharmaceutique, notamment sur les aspects de la Recherche et le Développement et les aspects technologiques liés à l'exploitation des Brevets, comme moteur de développement de l'Industrie pharmaceutique et plus particulièrement celle ayant une haute valeur ajoutée", a expli-

qué le CNESE.

Ce séminaire constituera, également, une opportunité d'évoquer le cadre juridique et réglementaire notamment en ce qui a trait à "la Protection de la Propriété Intellectuelle qui régit et réglemente l'appropriation et l'utilisation de ces brevets pharmaceutiques et d'examiner, les retombées de la suppression de la règle 51/49 sur l'investissement et la construction de partenariat public/privé avec des opérateurs nationaux ou internationaux en tant que levier de développement et de positionnement du secteur de l'industrie pharmaceutique algérien", ajoute le CNESE.

Il sera question aussi d'identifier le ou les modèles économiques dans lesquels peut s'inscrire le secteur de l'industrie pharmaceutique algérien à la lumière des expériences des pays qui ont réussi leurs transitions et pu mettre en place une industrie pharmaceutique forte.

Les participants s'attelleront, aussi, à proposer un mode opératoire pouvant contribuer à la mise en place d'un Système National d'Assurance Qualité des Médicaments répondant aux normes internatio-

nales, notamment en matière de brevetage et de la protection de la propriété intellectuelle avec en ligne de mire l'atteinte de "la souveraineté et la sécurité sanitaires" de notre pays en assurant aux citoyens d'une part un accès équitable aux médicaments, et s'orienter vers l'exportation, d'autre part, "une orientation mainte fois réitérée par le Président de la République", note le communiqué.

Des recommandations visant une meilleure cohérence et coordination des politiques de développement de ce secteur seront émises en direction des pouvoirs publics tout en mettant l'accent sur la protection du citoyen et la promotion de l'environnement sanitaire qui doit être, au demeurant, au cœur des objectifs de croissance économique et de développement social en passant par la définition des mécanismes de régulation économique les plus appropriés pour asseoir une politique sanitaire durable.

A rappeler que ce workshop s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres "CNESE Economic Perspectives", initiées par le CNESE, rappelle le communiqué.

R.N

MINISTÈRE DE LA PÊCHE

La sardine disponible "à des prix compétitifs"

Le ministère de la Pêche et des productions halieutiques a affirmé mardi, dans un communiqué, que les marchés nationaux enregistraient ces derniers jours une "grande abondance" de la sardine à des prix "très compétitifs" à travers les différentes wilayas du pays. Selon la même source, "les marchés connaissent une grande abondance de sardine qui se vend à des prix très compétitifs adaptés au pouvoir d'achat du consommateur", notant que les ports de

pêche vont enregistrer, prochainement, un déchargement important de poissons bleus, notamment la sardine.

Cette abondance de production coïncide avec la pleine saison de pêche de la sardine, qui s'étend de mai à fin octobre de chaque année, en plus de l'amélioration des conditions climatiques, ce qui a facilité l'activité des navires de pêche, précise le communiqué.

Les prix de vente de la sardine au déchargement oscillent entre 100 et 350 da

(selon la qualité) tandis que les cours des marchés sont entre 150 et 450 da, souligne le ministère.

Le communiqué a évoqué les images et les vidéos relayées par de nombreuses pages sur les réseaux sociaux, qui ont mis en évidence la disponibilité des produits de la pêche travers de nombreux espaces commerciaux, en particulier la sardine, en "quantités remarquables et variées et à des prix raisonnables".

APS

PRODUCTION PHARMACEUTIQUE

Plus de 1.000 produits localement fabriqués en DCI

Le nombre des produits pharmaceutiques localement fabriqués a atteint 1.102 sur la liste des Dénominations communes internationales (DCI) tandis que le nombre des produits exclusivement importés s'élève à 247 produits, a annoncé lundi à Alger la secrétaire générale du ministère de l'Industrie pharmaceutique, Drifa Khoudir.

"Dans le cadre de la régulation du marché des médicaments à la lumière des développements des tendances des marchés national et international en ce qui concerne les différents produits pharmaceutiques en vue de réduire la facture d'importation du secteur, le ministère veille à maîtriser les importations sans pour autant entraîner des pénuries de médicaments", indique Mme Khoudir dans une allocution lors des travaux de la journée nationale de Pharmacie.

Parmi les mesures prises dans ce sens, figurent l'établissement de certificats de régulation et l'élaboration d'un nouveau cahier des charges pour l'importation, ainsi que la création d'une plateforme numérique afin de traiter les programmes de production et d'importation. Il s'agit également de l'accélération de l'enregistrement des premiers médicaments bio-thérapeutiques similaires et des médicaments génériques pour "mettre fin au monopole et réduire le prix des médicaments coûteux". "Depuis janvier 2021, 17 médicaments bio-thérapeutiques similaires ont été enregistrés pour la première fois", a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, Mme Khoudir a indiqué que des licences d'importation sont accordées pour les médicaments essentiels, en complément de la production locale, évoquant le développement industriel en cours pour se libérer de l'importation. "Le gel sur les unités de production a été levé et 60 accréditations ont été accordées", a-t-elle dit. Une nouvelle politique des prix a été adoptée à travers "la mise en place d'une équation algérienne pour l'économie pharmaceutique", selon la même responsable.

UNE RENCONTRE SUR L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AUJOURD'HUI À ALGER

Le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) organisera, aujourd'hui à Alger, une rencontre sur l'industrie pharmaceutique et les brevets, a indiqué hier un communiqué de cette institution. Cette rencontre aura lieu à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Alger (ESHRA), en présence des représentants des différents départements ministériels directement concernés par cette problématique, des institutions spécialisées nationales et internationales, des associations professionnelles, des opérateurs socioéconomiques, des chercheurs



et universitaires et des représentants de la société civile, a précisé la même source. Elle sera une occasion pour les participants, "déchanger et de débattre des enjeux, défis, perspectives et la dynamique de développement du secteur de l'industrie pharmaceutique, notamment sur les aspects de la Recherche et le Développement et les aspects technologiques liés à l'exploitation des Brevets, comme moteur de développement de l'industrie pharmaceutique et plus particulièrement celle ayant une haute valeur ajoutée", a expliqué le CNESE.

Ce séminaire constitue, également, une opportunité d'évoquer le cadre juridique et réglementaire notamment en ce qui a trait à "la Protection de la Propriété Intellectuelle qui régit et régleme l'appropriation et l'utilisation de ces brevets pharmaceutiques et d'examiner, les retombées de la suppression de la règle 51/49 sur l'investissement et la construction de partenariat public/privé avec des opérateurs nationaux ou internationaux en tant que levier de développement et de positionnement du secteur de l'industrie pharmaceutique algérien", ajoute le CNESE. Il sera question aussi d'identifier le ou les modèles économiques dans lesquels peut s'inscrire le secteur de l'industrie pharmaceutique algérien à la lumière des expériences des pays qui ont réussi leurs transitions et pu mettre en place une industrie pharmaceutique forte.

Les participants s'attelleront, aussi, à proposer un mode opératoire pouvant contribuer à la mise en place d'un Système National d'Assurance Qualité des Médicaments répondant aux normes internationales, notamment en matière de brevetage et de la protection de la propriété intellectuelle avec en ligne de mire l'atteinte de "la souveraineté et la sécurité sanitaires" de notre pays en assurant aux citoyens d'une part un accès équitable aux médicaments, et s'orienter vers l'exportation, d'autre part, "une orientation mainte fois réitérée par le Président de la République", note le communiqué. Des recommandations visant une meilleure cohérence et coordination des politiques de développement de ce secteur seront émises en direction des pouvoirs publics tout en mettant l'accent sur la protection du citoyen et la promotion de l'environnement sanitaire qui doit être, au demeurant, au cœur des objectifs de croissance économique et de développement social en passant par la définition des mécanismes de régulation économique les plus appropriés pour asseoir une politique sanitaire durable. A rappeler que ce workshop s'inscrit dans le cadre de la série de rencontres "CNESE Economic Perspectives", initiées par le CNESE, rappelle le communiqué.

R.E

BADR-FINANCE ISLAMIQUE

Répondre aux attentes de la population algérienne

La banque de l'Agriculture et du Développement rural (BADR-Bank) s'efforce de développer les produits de la finance islamique, comme une alternative aux offres classiques des banques, en vue de répondre aux attentes de la population algérienne, a affirmé, hier à Ghardaïa, son directeur régional, Saïd Besbes. S'exprimant en marge de la cérémonie d'ouverture du premier guichet de la finance islamique de l'agence BADR (292) à Ghardaïa, affiliée à la direction régionale de Laghouat (regroupant Laghouat, Ghardaïa et El-Menea), M. Besbes a indiqué que ce guichet commercialise 14 produits certifiés après l'avis du Haut conseil Islamique, des Oulémas, des conseils internes et autres comités consultatifs locaux pour assurer et garantir le res-

pect de la Charia dans leurs opérations bancaires. Ces nouveaux produits s'ajoutent aux différentes prestations et offres classiques proposées par la BADR à sa clientèle (particulière, professionnelle et entreprises), a-t-il souligné. De son côté le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa, Hacem Labad, a indiqué que ce guichet peut constituer une opportunité pour l'investissement et le développement des zones rurales et agricoles, notamment dans le sud de la wilaya de Ghardaïa et à El-Menea, qui connaissent un engouement pour le développement des grandes cultures stratégiques. La BADR propose à la commercialisation d'une gamme de quatorze (14) nouveaux produits dédiés aux produits de la finance isla-

mique, conformes à la jurisprudence islamique après avoir été certifiés par le Comité Charia à la Banque et le Haut conseil Islamique (HCI), ainsi que l'agrément de la Banque d'Algérie. Ces produits sont de dépôts et de financement comme le compte courant islamique, le compte chèque islamique, le compte épargne islamique, le compte d'investissement islamique (El Istithmar), l'offre de la Mourabaha pour financer l'achat des outils de travail et matériel agricole ainsi que d'autres activités agricoles de construction d'hangars, a-t-on expliqué. Selon le directeur régional, la BADR envisage l'ouverture prochaine d'un guichet de la finance islamique à El-Menea.

R.E

PROJET DE PHOSPHATE INTÉGRÉ DE BLED EL HADBA

Démarrage de la réalisation début 2022

La réalisation du projet de phosphate intégré de Bled El Hadba (Tebessa) devrait être lancée au début de l'année 2022, a indiqué, lundi à Alger, le PDG du groupe pétrolier public, Sonatrach, Toufik Hakkar.

Invité du Forum de la Chaîne 1 de la Radio nationale, M. Hakkar a précisé que l'entreprise qui réalisera ce projet, qui traversera quatre wilayas de l'Est du pays (Tebessa, Souk Ahras, Annaba et Skikda), "sera choisie d'ici la fin de l'année". Le P-DG de Sonatrach a expliqué que ce sera l'une des trois entreprises répondant aux conditions du cahier des charges exigeant que le partenaire contribuera au financement de ce projet, estimé à 6 milliards de dollars, en plus d'offrir des conditions avantageuses pour l'économie algérienne.

Suite à la signature du contrat de partenariat, "la réalisation du projet devrait démarrer début 2022", a annoncé M. Hakkar.

Dans le domaine des industries de transformation, le responsable du groupe pétrolier a indiqué que Sonatrach continuait de réaliser des projets dans le raffinage à l'instar de la station de Hassi Messaoud, d'une capacité de 5 millions de tonnes. Cette station, qui "sera lancée au cours du dernier trimestre de l'année en cours, doit couvrir la demande locale évinçant l'importation de ces produits qui coûtent des devises aux caisses de l'Etat. Cela en plus de petits projets qui concernent la production de nouveaux carburants tels que d'hydrogène et les bio-carburants vu que Sonatrach veut suivre l'évolution des grandes entreprises activant dans le secteur des énergies. M. Hakkar a expliqué que l'hydrogène et l'essence et le gazoil d'origine végétale auront un "bel avenir", surtout lorsque les coûts de production de ce genre de bio-carburants baisseront. L'autre projet arrivé à maturité, est celui de l'unité de production de polypropylène en Turquie dans laquelle Sonatrach est engagée à hauteur de 34%. Le nom du partenaire qui sera chargé de la réaliser "devrait être annoncé dans les prochains jours", selon lui.

Concernant la production de pétrole, M. Hakkar a évoqué le retard, allant de 6 mois à une année, accusé dans la concrétisation des projets d'investissement dans le domaine de la prospection, en raison de la rupture de la chaîne logistique causée par la pandémie de la Covid-19. De ce fait, Sonatrach s'est fixée comme objectif le maintien du niveau actuel de production, faute de pouvoir l'augmenter. Il a assuré que Sonatrach œuvrait avec ses partenaires afin de réaliser les projets de prospection en évitant des retards supplémentaires. Le PDG de Sonatrach a estimé, en outre, que les capacités nationales d'exportation de gaz devraient rester "stables" jusqu'en 2030, bien que certains projets pourraient donner plus de souplesse dans les exportations, à l'instar de l'extension du port de Skikda pour pouvoir accueillir les très grands bateaux permettant à Sonatrach de pénétrer les marchés asiatiques et de l'Amérique du sud. En plus du projet de réalisation d'un réservoir spécial de gaz liquéfié de très grande capacité, toujours au niveau de Skikda. En réponse à une question relative à l'impact des affaires de corruption impliquant de hauts responsables du groupe sur l'image de Sonatrach, M. Hakkar a tenu à souligner que "la majorité des employés du groupe respecte la loi et la réglementation", réitérant sa détermination à améliorer la gouvernance de l'entreprise. Il a, à ce titre, rappelé l'amélioration considérable de la gouvernance de Sonatrach durant les dernières années, avec comme argument les 18 places gagnées par Sonatrach, en trois ans (entre 2017 et 2020), au classement établi par une société américaine spécialisée dans le suivi de la gouvernance des entreprises, passant du 65 rang à la 47 position.

CANDIDAT-VACCIN DE VALNEVA

Le gouvernement britannique a "résilié" les commandes

Le laboratoire franco-autrichien Valneva a annoncé lundi avoir "reçu un avis de résiliation" de la part du gouvernement britannique concernant "l'accord de fourniture" de son candidat vaccin contre le Covid-19, dans un communiqué. "Le contrat inclut une clause permettant au gouvernement britannique d'y mettre fin. Il prétend de plus que Valneva a manqué à ses obligations, ce que Valneva conteste vigoureusement", indique, sans plus de détails, le laboratoire auquel le Royaume-Uni avait commandé 100 millions de doses pour 2021-2022. Valneva utilise un vaccin à virus désactivé, une technologie plus classique que l'ARN, et qui sert notamment pour les vaccins contre la grippe chaque année. Il avait soumis en août sa demande d'autorisation auprès des autorités de santé britannique. Le laboratoire avait indiqué fin août que sur la base des essais de phase I et II, il espérait "avoir un vaccin qui soit efficace de manière supérieure à 80%".

"Il va falloir le démontrer dans l'essai de phase III", avait souligné son directeur général Franck Grimaud. "Valneva a travaillé sans relâche, et s'est investi au maximum de ses capacités, dans sa collaboration avec le gouvernement britannique, notamment en engageant des ressources significatives et en montrant une très forte implication afin de répondre à [ses] demandes sur des vaccins adaptés aux variants", met en avant lundi le laboratoire. Il indique qu'il "continue à être pleinement engagé dans le développement" de son candidat-vaccin, le VLA2001, et qu'il "va accroître ses efforts avec d'autres clients potentiels afin de s'assurer que son vaccin inactif puisse être utilisé dans la lutte contre la pandémie". Valneva rappelle que les résultats des essais de phase III - destinés à prouver l'efficacité réelle d'un traitement avant une éventuelle mise sur le marché - "sont attendus au début du quatrième trimestre". Ces résultats "feront partie de la soumission progressive du dossier de demande d'autorisation conditionnelle de VLA2001 auprès de l'agence de santé britannique. Sous réserve des résultats de phase III et de l'approbation de l'agence de santé britannique, Valneva pense qu'une autorisation initiale de mise sur le marché de VLA2001 pourrait être obtenue fin 2021".

OMS ET FDA

La 3e dose pour tous n'est pas justifiée

La troisième dose de vaccins anti-Covid-19 à l'ensemble de la population n'est pas justifiée actuellement car ils restent très efficaces contre les formes graves, même face au variant Delta, estiment lundi des experts de l'OMS et l'agence du médicament américaine (FDA)

"Ces vaccins, qui sont en quantité limitée, sauveront le plus de vies s'ils sont fournis aux personnes qui ont un risque important d'être atteints par une forme grave (du Covid) et n'ont pas encore été vaccinées", écrivent ces experts dans la revue médicale britannique The Lancet. "Les données actuelles (...) ne montrent pas le besoin de rappels de vaccin en population générale, chez laquelle l'efficacité contre les formes graves reste élevée", poursuit ce groupe d'experts internationaux, composé de spécialistes de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), de la FDA et de plusieurs organismes de recherche à travers le monde. L'éventualité d'une dose de rappel (le plus souvent une troisième dose) pour toute la



population fait l'objet de vifs débats. Des pays, comme la France, ont commencé à administrer à certaines catégories de population: les plus âgés (six mois après leur vaccination) et les personnes au système immunitaire affaibli. Pour la justifier, ces pays invoquent

une baisse de l'efficacité des vaccins contre l'infection au variant Delta, déclin qui semble s'accroître avec le temps. L'OMS a désapprouvé à plusieurs reprises le principe d'une dose de rappel pour toute la population, qu'elle voit comme une mesure sans

fondement scientifique et inégalitaire pour les pays pauvres. Les experts qui s'expriment dans The Lancet jugent que même si le taux d'anticorps baisse avec le temps chez les personnes vaccinées, cela ne signifie pas pour autant que les vaccins sont moins efficaces contre les formes graves. Ils soulignent en effet qu'un autre volet de la réponse immunitaire (l'immunité cellulaire, due aux lymphocytes) entre en jeu, tout en étant moins facilement mesurable. En outre, ils jugent préférable de travailler à la mise au point de rappels spécifiquement conçus pour faire échec aux variants résistants qui pourraient apparaître à l'avenir, plutôt que d'administrer des doses supplémentaires de vaccins existants.

GRANDEBRETAGNE/COVID-19

Les médecins-chefs recommandent de vacciner les 12-15 ans

Les médecins-chefs des quatre nations du Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles et Irlande du Nord) ont recommandé lundi d'étendre la vaccination contre le Covid-19 aux adolescents de 12 à 15 ans en bonne santé. Cette recommandation diffère des conclusions du comité qui supervise la campagne de vaccination, faisant craindre une réticence de la part des familles à l'appliquer malgré les craintes liées à la récente rentrée scolaire. Elle signifie que trois millions d'adolescents de cette tranche d'âge seraient éligibles pour recevoir une première et en l'état unique dose du vaccin Pfizer/BioNTech. Il revient à présent aux gouvernements des quatre nations, compétents en matière de santé, de trancher. En Angleterre, il a déjà été demandé au service public de Santé, le NHS, de se préparer à déployer le programme de vaccination chez les 12-15 ans, si les médecins-chefs le préconisent. Les quatre médecins-chefs britanniques ont en outre demandé

au comité de se prononcer sur l'administration d'une deuxième dose aux adolescents de cette tranche d'âge quand davantage de données seront disponibles dans le monde. Dans leur recommandation, les médecins-chefs ont notamment pris en compte l'impact de la pandémie sur l'éducation des adolescents et soulignent que la vaccination pourra permettre de "réduire (mais pas éliminer) les perturbations dans l'enseignement". "Nous pensons que c'est un outil supplémentaire utile pour contribuer à réduire l'impact sur la santé publique qu'entraînent les perturbations dans l'éducation", a déclaré lors d'une conférence de presse le médecin-chef pour l'Angleterre, le professeur Chris Whitty, assurant que les conclusions atteintes par ses homologues et lui d'une part, et le comité qui supervise la vaccination d'autre part, "ne sont pas en conflit". En dépit des inquiétudes liées à la rentrée scolaire, le comité (JCVI) avait estimé il y a 10 jours que le bénéfice d'étendre à tous les 12-15 ans la campagne de vaccination de masse était marginal. Le virus présente un fai-

ble risque pour les enfants en bonne santé, avait-il estimé tout en recommandant au gouvernement de solliciter d'autres avis. Les enfants de plus de 12 ans qui présentent des problèmes de santé les rendant vulnérables au Covid-19 sont déjà éligibles à la vaccination, déjà ouverte à tous les jeunes de 16-17 ans. De nombreux pays occidentaux comme la France ou les Etats-Unis vaccinent depuis plusieurs semaines les adolescents et la couverture vaccinale au 000 semble marquer le pas, après un démarrage de la campagne tambour battant dès décembre dernier. Depuis le début de la pandémie, plus de 134.000 personnes sont décédées au Royaume-Uni dans les 28 jours ayant suivi leur test positif au Covid-19. Le pays, qui compte plus de 66 millions d'habitants, enregistre environ 30.000 nouveaux cas par jour. Le Premier ministre Boris Johnson doit présenter mardi son plan de lutte contre le virus pour l'hiver, sur fond de craintes de retour cette année des pathologies saisonnières et de forte pression sur le système de santé.

PORTUGAL

Fin de l'obligation du port du masque

Les autorités portugaises ont annoncé lundi que le port du masque ne sera plus obligatoire sur la voie publique dans ce pays qui affiche un des taux de vaccination les plus élevés au monde et une réduction du nombre de nouveaux cas de coronavirus. La mesure a été levée car le Parlement n'a pas prolongé la loi qui avait rendu le masque obligatoire dans la rue depuis fin octobre 2020. Le port du masque reste tout de même recommandé en cas de rassemblement ou lorsqu'il est impossible de res-

pecter la distanciation sociale, a indiqué la direction générale de Santé dans une directive publiée lundi. "En dépit d'une couverture vaccinale élevée au Portugal et d'une situation épidémiologique qui rendent possible une stratégie d'assouplissement graduel des mesures de santé publique prises dans le contexte de la pandémie, l'usage du masque reste une importante mesure de contention de l'infection", a souligné l'autorité sanitaire. Le masque reste ainsi obligatoire dans les espaces pu-

blics tels que les commerces, les transports en commun, les écoles ou les salles de spectacle. Pays d'environ 10 millions d'habitants, le Portugal compte près de 18.000 morts par Covid-19. La vague d'infections provoquée par l'arrivée du variant Delta a reflué de plus de 3.000 nouveaux cas quotidiens en juillet à moins de la moitié actuellement. Près de 80% de la population portugaise est déjà totalement vaccinée, ce qui place le pays ibérique parmi les plus avancés au monde en ce domaine, à l'instar

de Malte et des Emirats arabes unis. Lorsque le seuil des 85% de personnes vaccinées sera atteint, le gouvernement prévoit un nouvel allègement des mesures sanitaires, avec la fin des limites à l'occupation des restaurants, commerces et espaces culturels ou encore la réouverture des bars et des discothèques. "Grâce au succès de la vaccination, nous sommes à quelques semaines de pouvoir considérer cette pandémie sous contrôle", a déclaré mercredi dernier le Premier ministre Antonio Costa.



SOUK-AHRAS (RÉSEAU DE GAZ NATUREL) Plus de 4.800 foyers raccordés depuis début 2021

Les opérations de raccordement ont nécessité un investissement de 502 millions DA mobilisés dans le cadre du Fonds de solidarité des collectivités locales et les programmes sectoriels, a déclaré M. Gherboudj à l'APS, faisant état également de la mise en place d'un réseau de distribution de 270 km. Les opérations de raccordement ont ciblé les mechtas Ouled Ali, Lemssène,

Ras El Oued, Chaâbat Nouawèl, Lèmchariâ, Bit El Mal et Zemour, dans la commune d'Oued Idris, El Kadrane et El Mabaoudja, à Bir Bouhouche,

Siwiniya, Gharbi Laâyoune et Chargui Laâyoune (Safel El Widane), Djebra, Ouled Ali Meziane et Coudiet Bebouche, dans la commune Oum Laâdaim, en plus de plusieurs autres mechtas dans la commune

frontalière Ain Zana, à l'instar de la Mechta Setah et mechta Remila, dans la commune Lahdada. La même Société a également procédé au raccordement aux réseaux du gaz naturel et d'électricité de plusieurs logements récemment distribués, à l'instar de 1.200 logements location-vente, 1.328 logements publics locatifs (LPL) au plan d'occupation du sol POS n 10, 500 LPL à Sedrata et 790 logements à caractère social à Medaourouche, en plus de plusieurs autres lotissements dans les communes Oum Laâdaim, Ouled Idris, Lah-nacha et Tawra. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation de ces énergies ont été organisées au profit des bénéficiaires, a-t-on fait savoir.

Les efforts sont en cours actuellement pour raccorder 3.000 foyers au réseau du gaz naturel d'ici à fin dé-

cembre 2021, a indiqué Oualid Gherboudj. Neuf (9) transformateurs électriques ont été récemment mis en service pour éviter les coupures de courant électrique, a ajouté le directeur de la SDE.

Il s'agit, a-t-il ajouté, d'un transformateur terrestre d'une capacité de 250 kilos volt ampère à l'agglomération Ain Senour (El Machrouha), et huit autres transformateurs aériens d'une capacité de 160 kilos volt ampère chacun au profit des localités El Kadran (Medaourouche), mechta Ain El Bayad (Sedrata), Ras El Garmat (Safel El Ouidane), Ain Zitouna (Sidi Fradj) et au centre de la commune Ouled Moumène ou encore au profit de Khengat Etajine (Lakhdera) et Mechta Lemdour à Sidi Fradj, ainsi qu'au chef-lieu de wilaya pour un budget de plus de 45 millions DA.

Régions

ORAN (HÔPITAL D'EN-NEDJMA)

Des instructions pour achever les travaux

Le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a donné lundi des instructions pour accélérer l'évacuation de l'hôpital "Nedjma" réservé aux malades de la Covid-19, afin d'en terminer les travaux et procéder à sa réception officielle.

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran avait ouvert en urgence l'hôpital d'En-Nedjma, d'une capacité de 240 lits, pour accueillir les malades atteints de Covid-19, depuis plus d'une année, bien qu'une partie des travaux n'était pas encore achevés.

En marge de la session ordinaire de l'APW, le wali d'Oran a insisté sur l'achèvement des travaux de l'hôpital, dans les plus brefs délais.

De son côté, le DSP, Abdenacer Bou-daâ, a indiqué que plus de 100 malades du covid-19 sont hospitalisés au niveau de cet établissement sanitaire. L'entrepreneur chargé du projet devra reprendre les travaux, juste après son évacuation, indique-t-on.

MOSTAGANEM

Commémoration du 65e anniversaire de la bataille de "Sidi Zeggai"

La wilaya de Mostaganem a commémoré lundi le 65e anniversaire de la bataille de "Kachekacha", plus connue sous le nom de "bataille de Sidi Zeggai", et de son commandant le martyr Mohamed Daoud, connu sous le nom de Djebli (1931-1956), a-t-on appris de la directrice des moudjahidine et des ayants droit, Dalila Benmessaoud. Les autorités locales, civiles et militaires, se sont recueillies à la mémoire des chouchoua au cimetière des martyrs de la commune de Sidi Ali où reposent le chahid Si Mohamed Djebli et plusieurs de ses compagnons, tombés au champ d'honneur lors de cette bataille héroïque qui a eu lieu du 13 au 16 septembre 1956. Une exposition a été mise sur pied à cette occasion, au niveau du musée local du moudjahid. Une délégation a rendu visite au moudjahid Ghouali Ahmed et à son épouse, la moudjahida Zerrouki Mahdjouba, a ajouté la même source.

Le bataillon, commandé par le chahid Mohamed Djebli et composée de 73 moudjahidine, a eu un accrochage avec les forces coloniales françaises au niveau du village de Kachekacha, dans les environs de la commune de Sidi Ali, et a réussi à infliger de lourdes pertes aux soldats français et au matériel, avant de se retirer du champ de bataille, selon des sources historiques. Lors de cette épopée héroïque, le commandant du bataillon, Mohamed Djebli, est tombé au champ d'honneur ainsi que 38 moudjahidine et 30 autres ont été blessés.

Mohamed Djebli est né en 1931 à Remchi, dans les environs de Tiemcen. Il a refusé d'accomplir son service militaire obligatoire dans l'armée française en 1955 avant de rejoindre l'ALN. Il a à son actif plusieurs opérations militaires, à l'instar de la bataille de "Djebel Zekri" (1955) et l'attaque de positions françaises à Beni Ouarsous et Fillaoucen, ainsi que la bataille de la Zaouia (1956), avant d'être promu au grade de commandement des opérations à l'est de Mostaganem, l'été 1956.

Le chahid est tombé au champ d'honneur lors de la bataille de Sidi Zeggai.

SOUK-AHRAS (RÉSEAU DE GAZ NATUREL) Plus de 4.800 foyers raccordés depuis début 2021

Pas moins de 4.899 foyers ont été raccordés au réseau de gaz naturel depuis début 2021, a indiqué lundi Oualid Gherboudj, directeur de la Société de distribution d'électricité et du gaz (Concession de distribution Souk-Ahras).



Les opérations de raccordement ont nécessité un investissement de 502 millions DA mobilisés dans le cadre du Fonds de solidarité des collectivités locales et les programmes sectoriels, a déclaré M. Gherboudj à l'APS, faisant état également de la mise en place d'un réseau de distribution de 270 km. Les opérations de raccordement ont ciblé les mechtas Ouled Ali, Lemssène,

Ras El Oued, Chaâbat Nouawel, Lemchariâ, Bit El Mal et Zemour, dans la commune d'Oued Idris, El Kadrane et El Mabaoudja, à Bir Bouhouche, Siwiniya, Gharbi Laâyoune et

Chargui Laâyoune (Safel El Widane), Djebra, Ouled Ali Meziane et Coudiet Bebouche, dans la commune Oum Laâdaim, en plus de plusieurs autres mechtas dans la commune frontalière Ain Zana, à l'instar de la Mechta Setah et mechta Remila, dans la commune Lahdada. La même Société a également procédé au raccordement aux réseaux du gaz naturel et d'électricité de plusieurs logements récemment distribués, à l'instar de 1.200 logements location-vente, 1.328 logements publics locatifs (LPL) au plan d'occupation du sol POS n 10, 500 LPL à Sedrata et 790 logements à caractère social à Me-

daourouche, en plus de plusieurs autres lotissements dans les communes Oum Laâdaim, Ouled Idris, Lahnacha et Tawra. Parallèlement, des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation de ces énergies ont été organisées au profit des bénéficiaires, a-t-on fait savoir. Les efforts sont en cours actuellement pour raccorder 3.000 foyers au réseau du gaz naturel d'ici à fin décembre 2021, a indiqué Oualid Gherboudj. Neuf (9) transformateurs électriques ont été récemment mis en service pour éviter les coupures de courant électrique, a ajouté le directeur de la SDE.

Il s'agit, a-t-il ajouté, d'un transformateur terrestre d'une capacité de 250 kilos volt ampère à l'agglomération Ain Senour (El Machrouha), et huit autres transformateurs aériens d'une capacité de 160 kilos volt ampère chacun au profit des localités El Kadran (Medaourouche), mechta Ain El Bayad (Sedrata), Ras El Garmat (Safel El Ouidane), Ain Zitouna (Sidi Fradj) et au centre de la commune Ouled Moumène ou encore au profit de Khengat Etajine (Lakhdara) et Mechta Lemdour à Sidi Fradj, ainsi qu'au chef-lieu de wilaya pour un budget de plus de 45 millions DA.

GUELMA

Recul à 56 millions m3 du stock du barrage Bouhamdane

Le stock en eau au barrage Bouhamdane à Hammam

Debagh dans la wilaya de Guelma a connu un recul "remarquable" atteignant actuellement les 56 millions 189 mille m³, des quantités "suffisantes" pour garantir l'alimentation en eau potable pour la population de la wilaya durant les prochains mois, a appris lundi l'APS du directeur du barrage. Les quantités d'eau disponibles dans cette importante infrastructure hydrique de la wilaya jusqu'au 9 septembre 2021 représentent un taux de remplissage estimé à 30,76% (près de 31%), a déclaré M. Mohamed Douakha, précisant que le niveau des eaux dans ce barrage durant la même période de l'année précédente était de l'ordre



de 87 millions 716 m³ représentant un taux de remplissage atteignant les 47%.

Le recul du niveau du stock en eau dans ce barrage d'une capacité de stockage globale de 183 millions m³ s'explique par les conditions climatiques qui ont

marqué l'année en cours caractérisée par un retard dans la précipitation des pluies, a fait savoir le même responsable qui a tenu à rassurer que les quantités d'eau disponibles actuellement sont "suffisantes et permettent de répondre aux be-

soins de la wilaya en matière d'eau potable et d'irrigation agricole et ce le long de la période restante". Les habitants des 6 communes alimentées via ce barrage se poursuivra en quantités suffisantes et avec la même cadence, a-t-il dit, ajoutant qu'il s'agit des communes de Guelma, Ben Djerah, Hammam Debagh, Houari Boumedienne, Medjaz Ammar et Roknia. Le niveau de remplissage de ce barrage sera revu à la hausse l'automne et l'hiver "prochains", a considéré la même source, rappelant que le taux de remplissage de ce barrage durant l'hiver dernier (2020-2021) avait avoisiné les 51%, soit des quantités d'environ 93 millions m³ d'eau.

SÉTIF

Formation sur les plans de secours et de gestion d'éventuelles catastrophes

Les premières rencontres d'étude et de formation ont été lancées lundi, à Sétif, pour l'élaboration des plans de secours et de gestion d'éventuelles catastrophes pour toutes les communes de la wilaya pour l'année 2022, a-t-on appris auprès de la direction locale de la protection civile (PC).



La première de ces rencontres de formation s'est tenue lundi à la salle de réunion de la daïra de Ain Oulmene (Sud de Sétif), avec la participation de 15 communes relevant des daïras de Ain Oulmene, Saleh Bey, Ain Azel et Guidjel dans le but de se préparer pour faire face aux risques potentiels majeurs tels que les tremblements de terre, les inondations et les incendies, a précisé à l'APS, le chargé de communication de la protection civile, le capitaine,

Ahmed Lamamra. Il a ajouté que ces réunions se poursuivront les 15, 20 et 22 de ce mois à Ain Oulmene, El Eulma, Bougaa et Sétif, organisées en coordination avec le Secrétariat général de la wilaya et les daïras, en présence des secrétaires généraux de toutes les communes de la wilaya en leur qualité de présidents des commissions locales chargées de l'élaboration de ces plans. Le capitaine Ahmed Lamamra a également souligné que les officiers de la protection civile

encadreront les quatre rencontres, eu égard à leur expérience sur le terrain, en vue de l'élaboration des plans d'organisation des secours pour toutes les communes de la wilaya de Sétif pour l'année 2022, afin de faire face aux catastrophes résultant de risques majeurs, selon le nouveau guide inclus dans l'arrêté ministériel du 19 janvier 2021. Ces rencontres sont l'occasion de prendre connaissance des dispositions de la loi relative à la prévention des dangers majeurs et à la gestion

des catastrophes dans le cadre du développement durable, ainsi que le décret exécutif qui définit les modalités de préparation et la gestion des plans d'urgence. Les encadreurs de ces réunions de formation aborderont aussi certains concepts et terminologies des deux textes juridiques, ainsi que les étapes de la gestion des catastrophes et des urgences, de l'évaluation et du contrôle, ainsi que de la réhabilitation et la reconstruction.

ORAN

Déficit en eau potable de 250.000 m3 par jour

Le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a fait part, lundi, d'un déficit dans l'alimentation en eau potable atteignant 250.000 m3 par jour, sachant que les besoins de la population de la wilaya sont estimés entre 500.000 et 600.000 m3 quotidiennement.

Le déficit a atteint 50% ou davantage, sachant que les eaux des barrages alimentant la wilaya d'Oran (Chellif et Gar-gar) ont atteint des taux faibles, ces dernières semaines, contraignant ainsi la Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran (SEOR) à appliquer un nouveau programme de distribution d'un jour sur deux et d'un jour sur trois.

En marge de la première session ordinaire de l'APW, le wali d'Oran a souligné que l'approvisionnement en eau fait partie des grandes priorités, notamment à l'approche des Jeux Méditerranéens 2022, ajoutant qu'une série de solutions sera étudiée pour réduire le déficit.

M. Saayoud a fait part de la possibilité de réaliser une petite station de dessalement des eaux de mer dont la production ne dépassant pas les 50.000 m3, sachant que le projet de réalisation d'une nouvelle station de dessalement à Cap Blanc, d'une capacité de 300.000 m3/jour, nécessitera pas moins de deux années.

Le wali d'Oran a indiqué que le coût d'une petite station n'est pas très important et le montant nécessaire pourra être alloué par le ministère de tutelle, voire du budget de la wilaya, au vu de l'urgence du problème et l'approche du rendez-vous des Jeux Méditerranéens.

ILLIZI

62 km d'électrification agricole réalisés cette année

Un réseau long de 62 km d'électrification agricole a été réalisé cette année à travers les régions et périmètres agricoles de la wilaya d'Illizi, a-t-on appris lundi de la direction locale de la société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz

(SADEG). Fruit d'un programme commun entre les secteurs de l'Agriculture et de l'énergie pour la promotion des activités agricoles, cette opération, ayant nécessité un investissement de 200 millions DA, a permis l'électrification de 28 zones agricoles à travers le territoire de la wilaya, a précisé la chargée de la communication à la SADEG, Zohra Ouadda.

L'opération, qui a ciblé les périmètres agricoles de Belbachir, El-Haloufa, Tin-Teberket, Ain El-Beïda et Ain-Bensalem, a donné lieu également à la mise en place de 39 transformateurs électriques et de 62 km de réseau de moyenne et basse tension en plus de 83 raccords, a détaillé Mme. Ouadda.

La SADEG fait état également de l'alimentation en énergie électrique de quatre périmètres et exploitations agricoles au niveau des zones de Tagherghert et Tidjoutout, dans la wilaya de Djanet.

L'entreprise œuvre, en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), à mettre en œuvre un programme d'engorgement portant électrification de l'ensemble des zones agricoles, conformément à la feuille de route intersectorielle portant promotion des activités agricoles dans la région et l'encouragement de l'investissement. Dans l'optique de promouvoir les cultures stratégiques dans la région, la DSA a procédé, par ailleurs, à la délimitation, au niveau des différentes communes de la wilaya d'Illizi, d'une surface de 3.520 ha pour le développement de l'investissement agricole.

L'opération vise à encourager et accompagner les jeunes porteurs de projets agricoles, accroître la capacité de production, améliorer les rendements et atteindre l'autosuffisance locale en divers produits agricoles, selon la même source.

LAGHOUAT

Des carrés attribués aux agriculteurs

Des carrés ont été attribués aux agriculteurs au marché de gros des fruits et légumes de Laghouat pour la vente directe au consommateur de leurs produits, sans passer par des mandataires, a-t-on appris lundi des responsables de cet espace commercial.

En application de l'instruction du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, portant autorisation aux agriculteurs de commercialiser leurs produits directement au consommateur, à travers les marchés de gros et de détails des fruits et légumes, des carrés ont été attribués, sur simple présentation de la carte professionnelle, aux agriculteurs pour l'exposition-vente de leurs produits au niveau de cet espace commercial, en plus de la grande place au centre du marché, à indiqué à l'APS le chargé de la gestion du mar-

ché, Abdelmadjid Bentouati.

Le marché des fruits et légumes a enregistré l'afflux de nombreux agriculteurs désireux d'exploiter cet espace commercial pour l'exposition-vente de leurs récoltes, sans devoir passer par des mandataires, a souligné M. Bentouati en signalant que des actions sont menées pour organiser le marché de façon à accueillir le plus grand nombre d'agriculteurs de la région.

Tahar Kasmi, fellah de son état, a affirmé que "les agriculteurs sont étonnés des prix élevés des fruits et légumes au niveau des commerces de détail, comparativement à ceux auxquels ils cèdent eux leurs récoltes aux mandataires et aux commerçants de gros", ajoutant que "les écarts font grimper le prix final à des seuils que le consommateur ne peut supporter".

Dès lors, la mesure introduite par le ministère de tutelle est de nature à réguler les

prix des fruits et légumes, de sorte à contribuer à la préservation du pouvoir d'achat du consommateur, a-t-il estimé. Selon le directeur du Commerce de la wilaya de Laghouat, Guermame Mouledaya, l'application de cette instruction ministérielle a entraîné "une baisse remarquable" des prix des produits de consommation. Les services du secteur s'emploient aussi à l'organisation quotidiennement de sorties sur le terrain des brigades mixtes (commerce, agriculteur, services sécuritaires) pour le contrôle du marché et la lutte contre le monopole et la spéculation, a-t-il dit. La nouvelle mesure introduite par le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations est de nature à "contribuer concrètement à la stabilisation des prix des fruits et légumes, et, ainsi, à la préservation du pouvoir d'achat du citoyen", a-t-il souligné.



JM ORAN-2022

Annulation de la visite du Comité de coordination de la 19e édition



La visite à Oran du Comité de coordination de la 19e édition des Jeux méditerranéens (JM Oran-2022), prévue pour la mi-octobre prochain, a été annulée, a-t-on appris hier du comité d'organisation local de cet événement sportif (COJM).

Cette décision a été prise dernièrement par le comité international des JM (CIJM) au cours d'une réunion extraordinaire, a précisé cette source, ajoutant qu'elle est motivée par "les conditions sanitaires actuelles en Algérie, ainsi que dans le monde entier,

créées par la pandémie de la Covid-19".

De ce fait, "toutes les réunions prévues à Oran dans le cadre des préparatifs des JM ont été annulées", indique-t-on de même source.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale du Comité International des Jeux méditerranéens fixée au 14 octobre à Oran, se tiendra finalement en ligne, a-t-on encore informé.

Il s'agira de la dernière réunion que présidera l'Algérien Amar Addadi, le président du CIJM, vu que son mandat prendra fin à l'issue de ce rendez-

vous. D'autre part, le séminaire ayant trait à l'organisation par Oran des JM programmé par le CIJM, se tiendra en présentiel à une date à désigner, "si la situation sanitaire en Algérie le permet, sinon il se fera en ligne", souligne-t-on, poursuivant que la décision finale va être prise par le CIJM à la suite d'une concertation avec le COJM dans les prochains jours.

Pour rappel, le comité de coordination des JM, présidé par le Français Bernard Amslam, a effectué plusieurs visites à Oran pour suivre de près les

préparatifs de la ville pour le rendez-vous sportif régional avant la propagation du Coronavirus en début de l'année 2020. Depuis, des réunions périodiques se tiennent en ligne entre sa commission et le COJM.

Les JM, que l'Algérie va abriter pour la deuxième fois de son histoire après avoir accueilli l'édition de 1975 à Alger, étaient initialement prévues pour l'été 2021 avant qu'ils ne soient décalés d'une année à cause de la crise sanitaire mondiale. Ils auront lieu du 25 juin au 5 juillet 2022.

FOOTBALL (ZIMBABWE)

Le sélectionneur croate limogé

L'équipe du Zimbabwe, s'est séparée de son sélectionneur croate, Zdravko Logarusic après les résultats en dents de scie en qualifications du mondial 2022, a annoncé dimanche la Fédération zimbabwéenne de football dans un communiqué.

"La Fédération du Zimbabwe de football informe s'être séparée à l'amiable de l'entraîneur de l'équipe senior. La décision a été prise après une rencontre du Comité exécutif", a précisé la même source.

S'il a réussi à qualifier son équipe pour la phase finale de la CAN 2021, le technicien croate a eu du mal à faire franchir à sa sélection un cap.

Lors des deux premières journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, le Zimbabwe a fait match nul, 0-0, contre l'Afrique du Sud avant de perdre, 0-1, contre l'Éthiopie.

Lors de la phase finale de la CAN 2021 prévue au Cameroun, le Zimbabwe évoluera dans le groupe B domicilié à Ba-foussam (nord du Cameroun) avec le Sénégal, la Guinée et le Malawi. Auparavant, les Warriors auront quatre matchs éliminatoires du Mondial 2022 à jouer (deux contre le Ghana, un contre l'Afrique du sud et un autre contre l'Éthiopie).

LIGA ESPAGNOLE - FC BARCELONE

L'attaquant Martin Braithwaite sera opéré du genou gauche

L'attaquant danois du FC Barcelone "Martin Braithwaite sera opéré dans les prochains jours, pour soigner une blessure au genou gauche", a annoncé lundi le club catalan. "Braithwaite a une blessure fémoro-patellaire au genou gauche, qui n'a pas répondu au traitement conservateur (non-invasif, ndr), a précisé le Barça dans son communiqué. Le club n'a pas précisé la durée de l'absence de son avant-centre, mais elle pourrait s'élever à trois ou quatre mois selon la presse catalane. Braithwaite a joué trois matchs de Liga cette saison et a participé à trois buts : un doublé et une passe décisive lors du premier match au Camp Nou contre la Real Sociedad.

Le Barça pourrait aligner ses nouvelles recrues Memphis Depay et Luuk de Jong en attaque pour le premier match de la saison en Ligue des champions, mardi face au Bayern Munich au Camp Nou.

FOOT / CHAMPIONSHIP ANGLAISE - TRANSFERT
L'Algérien Adlène Guedioura s'engage avec Sheffield United

Le milieu de terrain international algérien Adlène Guedioura, laissé libre par son ancien club, Al-Gharrafa, s'est engagé pour une saison avec Sheffield United, a annoncé lundi sur Twitter le club pensionnaire de la deuxième division anglaise de football.

"Guedioura est avec nous. C'est un joueur positif dans le vestiaire et qui connaît très bien notre championnat. Il a été champion d'Afrique avec l'Algérie et il souhaite avoir une nouvelle opportunité de jouer" a indiqué l'entraîneur Slavisa Jokanovic. De son côté, Guedioura s'est dit "heureux d'avoir signé à Sheffield", en affirmant avoir déjà hâte de jouer pour l'équipe : "je suis prêt à relever le défi et prêt à démarrer" a-t-il assuré.

L'actif porteur d'eau, qui fêtera ses 36 ans au mois de novembre prochain, a tenu à remercier au passage la direction technique et administrative du club de lui avoir permis de venir s'entraîner, et de montrer



ce dont il est capable d'apporter. Un nouveau contrat professionnel qui devrait arranger les affaires de Guedioura même en équipe nationale, car le fait d'avoir déniché un nouvel em-

ployeur devrait encourager le coach Djamel Belmadi à refaire appel à ses services. En effet, lors des deux premières journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2022, le sélectionneur national

avait renoncé à Guedioura, qui à ce moment-là était encore sans club. Il avait préféré compter sur des joueurs plus compétitifs, comme Ismaël Bennacer et Ramiz Zerrouki, contre Djibouti (8-0) et le Burkina Faso (1-1). Mais puisque Guedioura devrait être compétitif au mois d'octobre prochain, Belmadi ne devrait plus hésiter à le convoquer, surtout qu'il le considère comme un cadre de l'équipe. Certes, le fils de l'ancien avant-centre de l'USM Alger n'est plus tout jeune, mais dans l'une de ses dernières conférences de presse, Belmadi avait appelé que "l'âge n'a jamais été un problème" pour lui. D'après lui, "seul le rendement sur le terrain compte".

MONDIAL-2022 (AMÉRIQUE DU SUD)

Trois nouvelles journées de qualifications début octobre

Les sélections sud-américaines sont appelées à disputer trois nouvelles journées de qualifications pour la Coupe du monde au Qatar lors de la prochaine fenêtre internationale début octobre, afin de mettre à jour le calendrier, a confirmé lundi la Conmebol. Comme début septembre, trois et non deux rencontres sont prévues les jeudi 7, dimanche 10 et jeudi 14 octobre, afin de rattraper les deux journées reportées en mars après le refus des clubs européens à libérer leurs joueurs en pleine vague de pandémie de Covid-19. Le Brésil, qui caracole en tête de la poule unique avec 24 points en 8 matches, se rendra au Venezuela et en Colombie avant

de recevoir l'Uruguay. L'Argentine, deuxième avec 18 points, se déplace au Paraguay avant de recevoir l'Uruguay et le Pérou. La question de la libération des stars sud-américaines par les clubs anglais pourrait encore se poser si les autorités sanitaires britanniques imposent toujours début octobre les dix jours d'isolement obligatoire à toute personne revenant d'un pays placé sur la liste "rouge", qui comporte toute l'Amérique du sud, quel que soit son statut vaccinal. En septembre, la Seleçao avait notamment dû faire sans neuf internationaux: Thiago Silva (Chelsea), Ederson et Gabriel Jesus (Manchester City), Alisson, Fabinho et Firmino

(Liverpool), Fred (Manchester United) mais également Richarlison (Everton) et Raphinha (Leeds). L'Uruguay avait dû se priver d'Edinson Cavani (Manchester United). Neymar et Messi avaient eux été libérés par le Paris SG. Les championnats français, espagnols, italiens et portugais n'avaient pas pu s'opposer au départ en sélections de leurs internationaux. La Fifa doit par ailleurs trancher la question du possible report du Superclasico Brésil-Argentine, interrompu le 5 septembre après le coup d'envoi pour raisons sanitaires à Sao Paulo, ou décider de la victoire d'une des deux équipes sur tapis vert (3-0).

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE DE LA CAF

Les huit finalistes désormais connus

Les huit équipes qui participeront à l'édition inaugurale de la Ligue des Champions Féminine de la CAF prévue en Égypte en novembre 2021 ont été dévoilées, à l'issue des éliminatoires régionales organisées dans chaque zone de la CAF.

Pour rappel, le représentant algérien Affak Relizane avait pris part au tournoi éliminatoire de la zone Nord disputé en juillet dernier au Maroc et remporté par l'ASFAR FC. Les footballeuses algériennes avaient remporté leur premier match contre les Tunisiennes de l'AS Banque de l'Habitat 3-1 avant de s'incliner contre les Marocaines de l'ASFAR sur le score de 4-1.

Les six meilleures équipes (une de chaque zone), l'hôte du tournoi final (Égypte) ainsi qu'une équipe supplémentaire de la zone tenant titre de la précédente Coupe d'Afrique des nations féminine (2018) animeront le tournoi final prévue à la fin de l'année en Égypte. La Ligue des champions féminine est une nouvelle compétition mise en place par la Confédération africaine (CAF), pour développer le football féminin en Afrique. Elle mettra en vedette les meil-

leurs équipes de tout le continent.

LES HUIT QUALIFIÉS:

- UNAF : ASFAR FC (Maroc) : le club est huit fois champion de la Ligue du Maroc (2013, 2014, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021) et sept fois vainqueur de la Coupe nationale (2013, 2014, 2015, 2016, 2017, 2018, 2019)

Wadi Degla FC (Égypte) : le club a obtenu sa qualification automatique en tant qu'hôte du tournoi. Les Égyptiennes ont remporté cette année leur 12e titre national. L'UNAF aura deux représentants, l'Égypte étant le deuxième en tant que club hôte.

-UFOA A : AS Mandé (Mali) : le club a remporté les deux premières éditions de la ligue féminine de première division du Mali (2017, 2021) et la Coupe nationale à quatre reprises (2012, 2014, 2015, 2016).

-UFOA B : Hasaacas Ladies FC (Ghana) : Vainqueur des éliminatoires régionales, le club a été fondé en 1996. Elles sont quatre fois vainqueures de la Ligue ghanéenne (2013, 2014, 2015, 2021) et ont remporté la Coupe nationale 2021.

Rivers Angels (Nigeria) : Elles ont terminé deuxième des qualifications régionales. Formé en 1986, le club a remporté sept titres de la Ligue féminine du Nigeria (1994, 2010, 2014, 2015, 2016, 2019, 2021) et huit Coupes nationales (2010, 2011, 2012, 2013, 2014, 2016, 2017, 2018) *En tant que zone du vainqueur de la CAN Féminine 2018, et conformément au règlement de la compétition, l'UFOA B aura deux représentants

- COSAFA : Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) : Le club est le triple vainqueur du Championnat d'Afrique du Sud féminin. Elles ont récemment remporté leur qualification régionale à Durban, en Afrique du Sud.

-CECAFA : Vihiga Queens FC (Kenya) : L'équipe kenyane a dominé sa compétition nationale en remportant la Kenya Women's Premier League (FKF WPL) en 2017, 2018 et 2019.

UNIFFAC : Malabo King FC (Guinée équatoriale) : Détentrices du titre de la Primera Division Femenina (Ligue nationale féminine) de Guinée équatoriale et de la Coupe TNO, elles ont remporté les éliminatoires régionales de l'UNIFFAC.

USM ALGER

Zemmamouche rempile pour 2 ans

Le gardien et capitaine de l'USM Alger Mohamed Lamine Zemmamouche a prolongé son contrat de deux ans soit jusqu'en 2023, a indiqué le club algérois de Ligue 1 sur sa page officielle Facebook.

Âgé de 36 ans, Zemmamouche a fait l'essentiel de sa carrière à l'USM Alger entrecoupée d'un passage au MC Alger (2009-2011). Pour rappel, l'USM Alger avait recruté cet été le gardien de la JS Kabylie Oussama Benbott, l'une des révélations de la saison dernière.

D'autre part, les Rouge et Noir ont entamé dimanche la préparation en révision de la saison prochaine qui devrait débuter le 23 octobre en effectuant leur première séance d'entraînement lundi au stade Omar Hamadi (Bologhine) sous la conduite du nouvel entraîneur Denis Lavagne qui a succédé à Mounir Zeghdoud, en présence de quatre nouvelles recrues: Oussama Benbot, Brahim Bekakchi, Messalah Merbah et Abderrahmane Meziane. D'autre part, la cinquième recrue le milieu de terrain Brahim Benzaza (ASO Chlef) qui s'est engagé pour deux ans a été officiellement présentée hier.

L'USM Alger avait terminé la saison la saison 2020-2021 à la 4e place de Ligue 1.

R.S



GC MASCARA

Moulay Haddou nouvel entraîneur

Le GC Mascara, nouveau promu en Ligue 2 de football, a désigné l'ancien international, Moulay Haddou, comme nouvel entraîneur de l'équipe, a-t-on appris hier, de la direction de cette dernière.

Il s'agit d'une première expérience de l'ancien latéral gauche des Verts en qualité d'entraîneur en chef, après avoir déjà travaillé comme coach assistant du technicien tunisien Mouaz Bouakkaz à

l'US Biskra et l'USM Bel-Abbès.

Le natif d'Oran succède à Amine Besseghir qui a mené le "Ghali" à la montée au deuxième palier à l'issue de l'exercice passé qu'il a terminé leader de son groupe Ouest A, avant de prendre le dessus sur le WA Mostaganem, premier du groupe Ouest B, en match barrage, rappelle-t-on.

Le GCM retrouve l'antichambre de l'élite deux années après l'avoir quitté. Cette formation,

qui compte dans son palmarès un titre de champion d'Algérie décroché en 1984, ne cesse de boire de son pain noir depuis plus de deux décennies, regrette-t-on dans son entourage.

Par ailleurs, les protégés de Haddou, qui ont démarré lundi leurs préparatifs d'intersaison, devraient accueillir leurs adversaires au stade communal Mefflah-Aoued pour la deuxième saison de suite au lieu du stade de l'Unité africaine, indique-t-on de même

source. Le premier stade cité a fait l'objet récemment d'une visite de la part de la commission d'homologation des stades auprès de la Ligue nationale amateur de football.

Les gars de la cité de l'Emir Abdelkader évolueront, lors du prochain championnat, qui débute le 8 octobre, dans le groupe Centre-Ouest composé de 16 clubs. Le leader de ce groupe accèdera parmi l'élite à l'issue de la compétition.

R.S

Brèves

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DES ÉCHECS JUNIORS

La finale aura lieu du 16 au 18 septembre à Alger

La finale du championnat d'Algérie des échecs juniors filles et garçons aura lieu du 16 au 18 septembre à la bibliothèque de Mohammadia, à Alger, a-t-on appris hier de la Fédération algérienne des échecs.

Cette manifestation de trois jours, organisée par la ligue de wilaya d'Alger des échecs, verra la participation des 20 meilleures juniors filles et garçons. Elle se dispute selon le système suisse en huit rounds à la cadence de 45 minutes avec ajout de trente secondes par coup joué. Les épreuves se déroulent dans le respect strict du protocole sanitaire et des gestes de prévention contre la pandémie du coronavirus, précise l'instance.

La direction de ce championnat national, homologué par la fédération internationale des échecs (Fide), sera assurée par Tabti Merouane, arbitre Fide.

A l'issue de ce championnat national, les vainqueurs filles et garçons seront directement qualifiés au Championnat d'Afrique juniors des échecs, prévu du 3 au 11 décembre prochain à Monrovia (Libéria).

R.S

LIGUE 1 DE FOOTBALL

Cours "Ma FIFA" au profit des arbitres Elite

La Fédération algérienne de football (FAF) a organisé, sous l'égide de la FIFA, du 8 au 13 septembre 2021 à Alger, la formation "MA FIFA" au profit des arbitres et arbitres assistants d'élite algériens, a indiqué l'instance fédérale. Trente (30) arbitres et arbitres assistants ont assisté à ce cours d'arbitrage de la FIFA, sous la conduite de M. Athana Nkubito (Directeur régional d'arbitrage de la zone francophone / FIFA), M. Issam Abdelseth (Egypte), instructeur technique FIFA, et l'expert algérien de la FIFA, M. Cherifi Nasreddine.

Concernant le programme de formation, celui-ci a été scrupuleusement respecté, tout en recourant à des conceptions nouvelles de formation, technique, physique, et audiovisuelle, avec des démonstrations pratiques sur terrain, précise la même source. Il est à noter que lors des tests physiques, deux (02) arbitres et un arbitre assistant n'ont pas réussi leurs épreuves.

Enfin, la clôture du cours a été rehaussée par la présence du président de la fédération algérienne de football, M. Amara Charaf-Eddine, qui n'a pas manqué d'encourager et de soutenir le corps arbitral, tout en assurant les chevaliers du sifflet de l'intérêt qu'il accorde et qu'il accordera à la Commission fédérale d'arbitrage (CFA), dans le cadre de ses engagements inscrits dans son programme du mandat 2021-2025.

R.S

HANDISPORT

La judoka Abdellaoui désignée Ambassadrice de l'ONU en Algérie

La judoka algérienne Chérine Abdellaoui, médaillée d'or aux Jeux paralympiques de Tokyo-2020, a été désignée hier à Alger en tant qu'Ambassadrice de bonne volonté des Nations Unies, pour un mandat d'un an. Elle a reçu sa lettre de désignation de la part de son Excellence Eric Overvest, le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies en Algérie, lors d'une cérémonie, organisée spécialement à cet effet, au siège de l'organisation, sis à El Biar (Alger). "Nous avons sélectionné Chérine Abdellaoui pour ce poste d'Ambassadrice de bonne volonté, parce qu'elle incarne parfaitement nos valeurs. Elle représente un

exemple à suivre, en termes de courage, de tolérance, de persévérance et de travail d'équipe, car à travers sa médaille d'or au Japon, elle a apporté la preuve formelle que même avec handicap, on peut accomplir de grands exploits" a indiqué M. Overvest. "Nous allons organiser différents événements dans le courant de l'année, aussi bien avec des associations qu'avec le grand public, et Abdellaoui y sera conviée, en sa qualité d'Ambassadrice de bonne volonté", a poursuivi le Coordinateur Résident du Système des Nations Unies en Algérie. "La décision de nommer Abdellaoui à ce poste a été prise au mois d'octobre 2020, à l'occasion du 75e

anniversaire de l'ONU" selon la même source, mais l'officialisation du projet a dû "attendre la mi-septembre courant, pour deux principales raisons". La première étant relative aux contraintes liées à la pandémie de la COVID-19, et la seconde à l'aspect sportif, car à ce moment-là, Abdellaoui était pleinement engagée dans la préparation des Jeux paralympiques de Tokyo. Après Salima Souakri, qui était Ambassadrice pour l'UNICEF, Eric Overvest s'est également dit "très heureux" d'avoir Chérine Abdellaoui comme Ambassadrice pour l'ONU. "Cette nomination comme Ambassadrice de l'ONU est une seconde joie pour moi,

après ma médaille d'or que j'ai décrochée à Tokyo. J'en suis vraiment honorée, surtout que ce poste sera l'occasion pour moi de servir le sport national autrement" a indiqué Abdellaoui à l'APS, avant d'ajouter. "Quand je suis sur le tatami, mon objectif consiste à gagner des titres, pour bien présenter les couleurs nationales, et surtout pour faire plaisir au peuple. Mais à travers ce nouveau rôle d'Ambassadrice, j'espère pouvoir agir sur d'autres fronts, notamment, en véhiculant des messages d'ambition, d'optimisme et de confiance en soi, particulièrement envers les jeunes" a-t-elle souhaité.

R.S

ANGELA MERKEL
(CHANCELIÈRE AL-
LEMANDE)

L'intégration des Balkans est dans l'intérêt géostratégique de l'UE

La chancelière allemande Angela Merkel a déclaré lundi à Belgrade que l'intégration des Balkans occidentaux était dans "l'intérêt géostratégique absolu" de l'Union européenne face à l'influence des autres puissances dans cette région d'Europe. Mme Merkel effectue lundi et mardi en Serbie et en Albanie l'un de ses derniers voyages à l'étranger avant de quitter le pouvoir, après les élections du 26 septembre. "Nous, Européens, qui sommes déjà membres de l'Union européenne, devrions toujours garder à l'esprit qu'il y a un intérêt géostratégique absolu pour nous à accepter réellement ces pays dans l'UE", a dit la chancelière à l'issue d'une rencontre avec le président serbe Aleksandar Vucic. "Nous pouvons voir (...) qu'il y a des reculs, il y a aussi l'influence de nombreuses autres régions du monde" dans les Balkans, a-t-elle poursuivi. "Nous devons constamment nous rappeler l'importance géostratégique du rapprochement de ces pays avec l'UE". L'Occident et la Russie se livrent traditionnellement à une lutte d'influence dans la région où la présence de la Chine se fait aussi nettement sentir depuis quelques années. Certains analystes estiment que les hésitations européennes favorisent ces influences rivales.

**ETATS-UNIS
Un militant suprémaciste blanc arrêté près du Congrès à Washington**

Un homme s'affirmant de l'idéologie de la suprématie blanche a été arrêté lundi avant l'aube près du siège du Parti démocrate à Washington à quelques jours d'une manifestation des partisans de Donald Trump, a indiqué la police en charge de la sécurité du Congrès américain. Donald Craighead, habitant d'Oceanside en Californie, était au volant d'un pick-up sans plaque d'immatriculation et possédait une baïonnette et une machette, des armes interdites dans la capitale fédérale, a précisé la police dans un communiqué. Il a expliqué aux policiers être "en patrouille" avant de parler "de l'idéologie suprémaciste blanche et d'autres discours se rapportant à la suprématie blanche", selon la police. Des croix gammées et d'autres inscriptions néo-nazies étaient peintes sur un des rétroviseurs et à l'intérieur du véhicule, selon les photos diffusées par la police sur son compte Twitter. Le siège du Parti démocrate est situé à 500 mètres au sud du Congrès. La police a précisé qu'elle ignorait si l'homme était venu à Washington pour assister à la manifestation, prévue samedi, des partisans de l'ex-président républicain Donald Trump en soutien aux manifestants arrêtés pour avoir participé à l'assaut meurtrier contre le Congrès le 6 janvier. Des centaines de manifestants pro-Trump avaient alors forcé l'entrée du Congrès au moment où les parlementaires y étaient réunis pour certifier la victoire du démocrate Joe Biden face au président républicain sortant.

NIGERIA

12 personnes tuées par des hommes armés non Oidentifiés



Des hommes armés non identifiés ont tué douze personnes et en ont blessé deux autres lors de la dernière attaque dans l'Etat de Kaduna, dans le nord-ouest du Nigeria, a déclaré lundi un responsable gouvernemental. Samuel Aruwan, commissaire à

la sécurité intérieure et aux affaires intérieures de l'Etat, a indiqué lundi dans un communiqué que le dernier rapport des agences de sécurité confirmait une attaque perpétrée par des hommes armés dimanche soir dans le village de Peigyim à Zangon Kataf dans

l'Etat de Kaduna. "Les agences de sécurité ont signalé au gouvernement de l'Etat de Kaduna que douze personnes ont été tuées dans une attaque menée par des assaillants non identifiés dans le village de Peigyim, près de Kibori, dans la chefferie d'Atyap de la zone de gouvernement local de

Zangon Kataf", a précisé M. Aruwan. "Deux autres habitants ont été blessés et sont en train de recevoir des soins", a-t-il ajouté. Selon le commissaire, les agences de sécurité sont prêtes à renforcer les patrouilles dans la région concernée, tandis que les enquêtes sur l'incident progressent

PÉROU

Un membre du Sentier lumineux tué dans un affrontement

Un membre de la guérilla maoïste du Sentier lumineux a été tué lundi dans un affrontement avec les forces de l'ordre dans une région isolée du centre du Pérou, a annoncé l'état-major des forces armées. "Les Forces armées et la police ont abattu cet après-midi un délinquant terroriste de la colonne du camarade Pucanahui, pendant un affrontement dans le district du Vizcatan del Ene", une zone productrice de coca, a tweeté l'état-major. Des armes et du matériel de communication ont été saisis pendant cet

incident, a ajouté la même source. Il s'agit du premier affrontement entre les forces péruviennes et des combattants isolés du Sentier lumineux depuis l'arrivée au pouvoir du président de gauche Pedro Castillo le 28 juillet. Le 23 mai, une attaque du Sentier lumineux dans la même région avait fait 16 morts. Le fondateur du Sentier lumineux, Abimael Guzman, surnommé le "Pol Pot des Andes", est décédé samedi en détention à l'âge de 86 ans. Incarcéré depuis 1992, il purgeait une peine de prison à perpétuité.

Son mouvement est responsable d'un des conflits les plus sanglants d'Amérique latine, qui a secoué le Pérou entre 1980 et 2000 et fait plus de 70.000 morts et disparus, selon la Commission vérité et réconciliation. Si la quasi-totalité des dirigeants de la guérilla maoïste sont désormais morts ou sous les verrous, il reste quelques combattants éparpillés dans des zones forestières et montagneuses isolées. Les autorités estiment leur nombre à 350 et les accusent de coopérer avec les trafiquants de drogue.

BURKINA

480 civils tués dans des attaques entre mai et août

Au moins 480 civils ont été tués dans des attaques terroristes au Burkina Faso entre mai et août, a affirmé lundi le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), une ONG qui pointe des "besoins humanitaires urgents" dans le pays. L'ONG norvégienne s'alarme également dans un communiqué de la recrudescence du nombre de déplacés ces derniers mois, avec plus de 275.000 personnes

"contraintes de fuir une nouvelle flambée de violences" depuis avril. Selon le NRC, 55.000 personnes sont en moyenne contraintes de fuir chaque mois leurs foyers depuis avril, près de trois fois plus que les chiffres mensuels moyens entre octobre 2020 et mars 2021. Au total, ce sont plus de 1,4 million de personnes qui ont été contraintes de quitter leurs localités au Burkina Faso, en raison des attaques.

"La lenteur et l'insuffisance de la réponse humanitaire contraignent les populations à choisir entre l'insécurité et la faim", alerte également le NRC dans un communiqué. L'ONG pointe le "choix impossible" de certaines familles: "rester dans une zone assiégée où les pénuries de nourriture sont devenues si critiques qu'il n'y a que des feuilles à manger ou bien marcher pendant plusieurs jours à la re-

cherche de nourriture et risquer de se faire attaquer". "La faim vous fait crier à l'aide mais personne ne vient. Les gens ont l'impression de ne plus faire partie du Burkina Faso. Nous avons le sentiment de ne pas être dignes d'être aidés", témoigne auprès du NRC Bandé, une mère ayant fui Mansila, localité de la région du Sahel (nord) quasi sous blocus des groupes terroristes depuis plusieurs mois.

76 ÈME SESSION DE L'AG DE L'ONU

Une centaine de dirigeants prévoient d'assister en présentiel

Les travaux de la 76ème session de l'Assemblée générale des Nations Unies débutent, hier, à New York avec la participation en présentiel des dirigeants d'au moins 100 pays, signe d'un retour progressif à la normale après de longs mois de restrictions en raison de la Covid-19.

Le débat général, aura lieu du 21 au 27 septembre mais le méga-événement diplomatique sera beaucoup plus physique cette année comparé à la session précédente. Jusqu'à jeudi dernier, pas moins de 83 chefs d'Etats ont personnellement annoncé leur intention d'y assister, a indiqué le président de la 75ème session de l'AG, Volkan Bozkir lors de sa dernière conférence de presse. Figurent aussi parmi les participants en personne, un vice-président, 43 chefs de gouvernement, 3 vice-Premiers ministres et 23 ministres des Affaires étrangères, a ajouté le président sortant. "A mesure que la situation (sanitaire) à New York s'améliore, le président sortant de l'AG Volkan Bozkir a procédé à une augmentation du nombre de délégués (pouvant être) présents dans la salle de l'Assemblée générale de 1 à 1+1, et pour la semaine de haut niveau à 1+3", a indiqué le bureau de la présidence de l'AG dans une note rendue publique. Par ailleurs, les délégations qui ne pourront pas faire le déplacement au siège de l'ONU en raison des préoccupations liées à la pandémie de Covid-19, auront la possibilité "d'envoyer une déclaration vidéo pré-enregistrée" qui sera diffusée à la salle de l'Assemblée générale lors des séances du débat général.



mobiliser la volonté politique aux niveaux national et régional pour mettre en œuvre la Déclaration et le Programme de Durban. Au menu aussi de la nouvelle session, la célébration de la Journée internationale pour l'élimination totale des armes nucléaires.

CRAINTES AUTOUR DU VARIANT DELTA

La présence de centaines de diplomates, chefs d'Etat et de gouvernement, hauts responsables au siège des Nations Unies a été une source d'inquiétude persistante, notamment en raison des risques de contagion posés par le variant Delta du coronavirus.

Le mois dernier, la mission américaine auprès des Nations Unies, agissant au nom des Etats-Unis pays hôte, a encouragé les autres membres à réduire leurs plans de participation afin d'éviter le risque d'un "événement de grande diffusion".

Les responsables de l'ONU ont déclaré qu'ils suivaient strictement les protocoles sanitaires de la ville de New York. Ils maintiennent également de nombreuses réunions parallèles de l'Assemblée générale en mode virtuel et ne prévoient aucun rassemblement social au siège, y compris le déjeuner traditionnel organisé par le secrétaire général.

Antonio Guterres, l'homme d'Etat portugais qui a été élu cette année pour un deuxième mandat de cinq ans en tant que SG de l'ONU, a déclaré vendredi dernier à la presse que les Na-

tions Unies, comme de nombreuses institutions, appréciaient la valeur de la technologie des réunions virtuelles pour faire face à la pandémie. Néanmoins, a-t-il dit, la diplomatie en personne restait beaucoup plus préférable, et les dispositions de cette année visaient à trouver un équilibre entre les deux. "J'espère qu'avec le soutien de la technologie, nous serons en mesure de minimiser la dimension négative d'une Assemblée générale qui ne se fait pas en pleine présence de délégations complètes du monde entier", a déclaré M. Guterres. Pourtant, a-t-il ajouté, "la présence de tout le monde, ici, ensemble, pendant une période significative, est un instrument très important que rien ne peut remplacer".

L'Assemblée générale annuelle de l'ONU, le plus grand rassemblement diplomatique de la planète accompagné jusqu'à présent de plusieurs centaines d'événements annexes et de milliers de rencontres bilatérales ou multilatérales, n'a jamais été annulée depuis 1945. Seuls deux reports ont affecté son organisation, en novembre 2001 après les attentats du 11-Septembre, et en décembre 1964 en raison d'une crise financière. L'année dernière, la semaine de haut niveau de la 75ème session de l'AG s'était tenue virtuellement en raison de la pandémie. Seuls les ambassadeurs ou représentants en poste à New York étaient autorisés à être présents sur place.

R.I

Brèves

IRAK

Une conférence internationale pour récupérer les fonds pillés

L'Irak a annoncé, hier, que la capitale Bagdad allait accueillir aujourd'hui une conférence internationale consacrée à la récupération des fonds pillés, au cours des deux dernières décennies avec la participation de plusieurs parties arabes. La Commission de l'intégrité publique en Irak a déclaré par voie de communiqué, que "les travaux de la conférence internationale pour la récupération des fonds pillés commenceront aujourd'hui pour une durée de deux jours, avec la participation du secrétaire de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, et un certain nombre de ministres de la Justice, de présidents des conseils judiciaires et d'organes de contrôle". Le 23 mai dernier, le président irakien Barham Salih a déclaré, dans un discours télévisé, que 150 milliards de dollars avaient été transférés illégalement à l'étranger par le biais d'accords de corrompus, depuis 2003. Les fonds ont été transférés illégalement en usant de faux reçus d'achats fournis à la Banque centrale d'Irak, par des commerçants influents, en échange de commissions d'un montant de plusieurs millions de dollars, au taux de change officiel, selon des déclarations antérieures du chef de la commission des finances du Parlement, Haitham al-Jubouri. La lutte contre la corruption est la première revendication des manifestations populaires massives en Irak, depuis octobre 2019.

R.I

PALESTINE

1380 prisonniers entament vendredi prochain une grève de la faim

Pas moins de 1380 détenus palestiniens, vont entamer après-demain prochain une grève de la faim ouverte pour protester contre les pratiques de répression de l'administration pénitentiaire israélienne, selon le mouvement des prisonniers. Dans un communiqué de presse publié lundi, la commission des affaires des prisonniers et ex-prisonniers a déclaré que le mouvement des prisonniers a décidé de défendre ses droits à la lumière des exactions israéliennes contre les prisonniers, notamment après que six prisonniers avaient réussi à se libérer d'une prison de l'occupation. La commission a déclaré que 1 380 prisonniers entameront une grève de la faim à travers plusieurs prisons israéliennes. Les prisonniers demandent à l'administration pénitentiaire israélienne de mettre fin à la politique de répression, les transferts arbitraires et les sanctions imposées contre des centaines de prisonniers, de mettre fin à l'isolement des prisonniers, de revoir les conditions de détention, de mettre un terme à la politique de détention administrative arbitraire.

Par ailleurs, la commission a appelé les organisations internationales des droits de l'homme, humanitaires et juridiques à faire en sorte de briser le silence sur les crimes commis contre les prisonniers palestiniens dans les prisons israéliennes et à faire pression sur le gouvernement d'occupation israélien pour qu'il respecte les droits humanitaires des détenus palestiniens.

De récentes données font état de plus de 4.000 prisonniers palestiniens à faire face à des conditions de détention difficiles, notamment de négligence médicale, de refus de visites familiales, d'isolement cellulaire, et de cellules surpeuplées. Actuellement, Israël détient quelque 550 Palestiniens en détention administrative, jugée illégale par le droit international, pour la plupart d'anciens prisonniers qui ont passé des années en prison pour leur résistance à l'occupation israélienne. Au fil des ans, l'occupation israélienne a placé des milliers de Palestiniens en détention administrative pendant des périodes prolongées, sans les juger, sans les informer des charges retenues contre eux, et sans leur permettre ni leur avocat d'examiner les preuves. Les détenus palestiniens ont continuellement eu recours à des grèves de la faim illimitées pour protester contre leur détention administrative illégale et exiger la fin de cette politique contraire au droit international.

R.I

ETATS UNIS

Un collectif pour la défense du droit des sahraouis à l'autodétermination est né

Un nouveau collectif pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination a été créé aux Etats-Unis avec pour objectif primordial d'inverser la décision de l'ex-président américain Donald Trump sur le Sahara occidental occupé et reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD). "La campagne pour mettre fin à l'occupation marocaine du Sahara occidental a annoncé officiellement sa formation en tant que collectif de défense du droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, ancienne colonie espagnole", a indiqué le collectif dans un communiqué relayé par FreeWesternsahara.org.

"Notre campagne est unique car elle dépasse la sphère partisane aux Etats-Unis et rassemble un groupe d'activistes, d'universitaires et de célébrités qui sont convaincus non seulement que les Sahraouis doivent retrouver la liberté, mais qu'il n'y aura pas de paix dans le nord-ouest de l'Afrique, en l'absence de l'autodétermination pour le peuple du Sahara occidental", explique le co-président du collectif Bill Fletcher, Jr, ancien président du Forum Trans-Africa, cité dans le communiqué.

Bien que les membres appartiennent à des univers différents, ils partagent beaucoup de choses en commun : "Nous croyons au droit à l'autodétermination, que le chemin de la paix et de la sécurité en Afrique du Nord commence par le respect des libertés fondamentales que tous les peuples méritent, y compris les Sahraouis.

Ils (les Sahraouis) ont inclus dans leur propre constitution l'égalité en droit pour les femmes et d'autres libertés fondamentales, ils méritent bien notre soutien", soutient de son côté la co-présidente Suzanne Scholte, militante de longue date des droits de l'homme et présidente de la Defense Forum Foundation.

"La formation de la campagne a été catalysée par plusieurs facteurs, notamment la violation par le Maroc de l'accord de cessez-le-feu de 1991 de l'ONU, la reprise du conflit armé et la reconnaissance unilatérale de l'ex-président des Etats-Unis, Donald Trump, de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental", explique le collectif.

"Nous, les gens de conscience, avons décidé que c'était assez", ont déclaré Fletcher et Scholte. La preuve est que "la Campagne a

déjà attiré des membres distingués de gauche et de droite", relèvent-ils. Le nouveau collectif pour la défense du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination s'est assigné des objectifs primordiaux qui portent sur le retrait du Maroc du Sahara Occidental, le transfert de l'autorité à la République sahraouie conformément à la Charte de l'Union africaine, et le retour rapide des réfugiés sahraouis et de la diaspora sahraouie dans leur pays. Les membres appellent également à mettre fin à l'aide américaine au Maroc qui pourrait être utilisée pour faire avancer une revendication illégale au Sahara occidental ou nuire au peuple sahraoui.

Et définissent trois objectifs immédiats: inverser la décision de Trump sur Sahara occidental, reconnaître la République sahraouie, bloquer toute vente à caractère militaire ou aide étrangère au Maroc qui pourrait être utilisée contre les Sahraouis et pour contrôler le territoire et encourager les organisations internationales, y compris le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à dépêcher des missions au Sahara Occidental pour assurer la protection de la population civile.

R.I

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
NIF : 40801600002025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application de l'article 65 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2021 paru dans les quotidiens nationaux relatif au choix des soumissionnaires pour :

RENOUVELLEMENT DES EQUIPEMENTS MEDICAUX AU PROFIT DES
ETABLISSEMENTS PUBLICS DE LA SANTE A TRAVERS LA WILAYA DE CHLEF

Qu'à l'issue du jugement des offres, il a été obtenu les résultats suivants :

LOT 01 : EQUIPEMENT DE BLOC OPERATOIRE

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
INFRACTUEUX								

LOT 02 : EQUIPEMENTS D'HOSPITALISATION

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
INFRACTUEUX								

LOT 03 : EQUIPEMENTS DE LABORATOIRE

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
INFRACTUEUX								

LOT 04 : EQUIPEMENTS D'IMAGERIE MEDICALE

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
1 ^{er}	SARL GEET	000616097361491	47,00	30,00	77,00	68 993 820,00	30 jours	Mieux disant

LOT 05 : EQUIPEMENTS DENTAIRE

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
1 ^{er}	SARL SDTM	099934046134380	52,00	30,00	82,00	28 928 900,00	10 jours	Mieux disant

LOT 06 : EQUIPEMENTS DE NEONATOLOGIE ET MATERNITE

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
LE LOT A ETE ANNULE								

LOT 07 : EQUIPEMENT DE STERILISATION

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
1 ^{er}	SARL SDTM	099934046134380	52,00	30,00	82,00	22 784 930,00	30 jours	Mieux disant

LOT 08 : EQUIPEMENTS DE PSYCHIATRIE

Classement	Fournisseur	NIF	Note de l'offre Technique	Note de l'offre Financière	Note Globale	MONTANT EN TTC	Délais	Critère de Choix
INFRACTUEUX								

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Chlef, dans un délai de (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateurs Publics (BOMOP) et les quotidiens nationaux, conformément à l'article 82 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les candidats et les soumissionnaires qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres technique et financière, à se rapprocher à la Direction de la santé et de la population de la Wilaya de Chlef, au plus tard trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour leur communiquer ces résultats, par écrit.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
Direction Des Ressources en Eau
De la Wilaya de Boumerdes

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHÉ
NIF : 410006000035032

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert avec exigences de capacités minimales N° 06/2021 relatif à : **Réhabilitation et réalisation de captage de sources y compris leurs raccordement à travers la Wilaya de Boumerdes répartis en 11 lots.** Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux : LA NATION et **المستقبل المغربي** du 28/04/2021.

A l'issue des jugements des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres, les projets de marchés sont attribués provisoirement aux entreprises citées ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges.

Lot N°	Entreprise retenue et NIF	Montant	Note Tech	Délai	Observations
01	ETHBF FODIL ABDERRAZAK NIF : 197815010342339	8.845.270,00 DA	86	04 mois	Offre la Moins distante
05	EGTPH TASLENT SAID NIF : 167153700166171	19.473.517,00 DA	68	10 mois	Offre la Moins distante
08	SNC TAZEKRIT TH TCE BOUZETINE ET FRERES NIF : 000215004467049	22.743.696,50 DA	81,5	06 mois	Offre la Moins distante

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale ou BOMOP.

Les soumissionnaires désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher du service contractant dans les trois (03) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya De Boumerdes
Direction Des Equipement Publics
NIF : 099835019277907

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
N° 10 / DEP / 2021

Conformément aux dispositions des articles 52-65 et 82 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Equipements Publics de la wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la relance l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales, après annulation de la procédure, N° 03/DEP/2019, paru sur les quotidiens nationaux et le BOMOP, portant:

Construction d'une demi-pension 300 Rations
au Lycée TIMEZRIT.

qu'à l'issue de l'évaluation des offres il a été décidé l'attribution provisoire du marché comme suit :

Designation du projet	Entreprise retenue	Note technique	Montant de l'offre corrigé en TTC	Délai de réalisation proposé	Critères de choix
Construction d'une demi-pension 300 Rations au Lycée TIMEZRIT.	SNC ADDALA & DILMI NIS 0 006 1943 06146 47	73,25	22 393 192,59 DA/TTC	08 Mois	Offre moins disante

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours, auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

La commission compétente (commission des marchés publics de la Wilaya de Boumerdes) donne un avis dans un délai de quinze (15) jours, à compter de l'expiration du délai de dix (10) jours fixé ci-dessus. Cet avis est notifié au service contractant et au requérant.

En cas de recours, le marché ne peut être soumis à l'examen de la commission compétente qu'au terme d'un délai de trente jours, à compter de la date de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les autres soumissionnaires intéressés par les résultats de l'évaluation, sont invités de se rapprocher du bureau des marchés du service contractant, au plus tard dans un délai de trois jours (03) à partir de la première publication du présent avis d'attribution provisoire du marché.

CHEVEUX ET ONGLES

5 astuces naturelles pour les renforcer en automne

L'automne apporte son lot d'agressions contre les cheveux et les ongles, c'est pourquoi il est important de les renforcer dès le début de la saison pour qu'ils restent en bonne santé pour passer l'hiver.

Pourquoi protéger ses ongles et ses cheveux en automne ? Le changement de saison, quel qu'il soit, a toujours une incidence sur le corps, et particulièrement sur la peau, les cheveux et les ongles. Il faut savoir que les ongles et les cheveux sont constitués de kératine à 95 %, c'est pourquoi les soins pour les uns sont souvent aussi bons pour les autres. Mais quand vient l'automne, avec le changement de température, l'humidité et le manque de vitamine D à cause du soleil qui se fait rare, les ongles et les cheveux sont en souffrance. Les cheveux peuvent devenir cassants, ternes, pleins de frisottis et chutent. Quant aux ongles, ils peuvent finir par se dédoubler, se casser, ramollir, être transparents, jaunir ou se strier. L'automne est donc une saison où il est bon de les chouchouter plus que d'habitude en leur procurer des soins adaptés.

5 astuces naturelles pour en prendre soin

1/ La levure de bière
La levure de bière existe en complément alimentaire, mais aussi sous forme de paillettes qu'il est facile de saupoudrer dans des salades, des soupes et autres plats. Elle contient de la vitamine B, qui aide à la synthèse de la kératine, et des minéraux qui permettent aux cheveux et aux ongles d'être forts et en bonne santé.

2/ Les huiles
Les cheveux et les ongles adorent



être nourris par des huiles riches en vitamines et en minéraux. Pour cela, vous pouvez utiliser la technique du bain d'huile : trempez vos doigts dans un bol d'huile de jojoba, d'amande douce, d'olive ou d'argan et massez doucement. Faites la même chose pour vos cheveux, et enroulez-les dans une serviette pour qu'ils s'imbibent bien. Les huiles essentielles peuvent compléter l'action de l'huile végétale, particulièrement l'huile essentielle de menthe poivrée pour activer la pousse, ou de cèdre, de pamplemousse, de citron ou de bergamote pour les cheveux gras.
3/ Le citron

En ajoutant un jus de citron dans le bol d'huile, les ongles jaunies ou ternes retrouveront leur éclat grâce aux vertus éclaircissantes de cet agrume. Quant aux cheveux, le citron est recommandé pour les blondes qui veulent garder un peu plus longtemps l'éclat du soleil dans leurs mèches : un jus de citron dans de l'huile d'amande douce est idéal pour un masque capillaire.
4/ Le miel
En masque sur les cheveux ou sur les ongles, le miel fortifie leur fibre. Un léger massage aidera le miel à pénétrer pour bénéficier de tous ses nutriments. De plus, son sucre permettra un gommage doux autour des ongles

pour retirer les cuticules disgracieuses. Après un temps de pause de 15 minutes, il suffit de passer sous la douche pour pratiquer un shampooing.
5/ L'œuf
Riche en vitamines D et E, l'œuf est un allié de taille pour les cheveux et les ongles. Il suffit de le battre et de l'appliquer sur l'ensemble de la chevelure pendant 15 minutes avant de rincer abondamment à l'eau froide ou tiède, mais surtout pas à l'eau chaude. Pour celles qui ont les cheveux secs, il vaut mieux l'appliquer sur les racines et les mi-longueurs, mais pas sur les pointes. Pour les ongles, laissez-les tremper dans un bol d'œuf battu.

Tendances maquillage à essayer pour cet automne 2021

Pour préparer l'arrivée de la rentrée, laissez-nous vous dévoiler les 5 grandes tendances qui marqueront la saison de l'automne 2021.

L'under eye-liner
Nous commençons à le voir partout, et pour cause, l'under eye-liner fera partie des grandes tendances maquillage de l'automne 2021. Découvert sur le catwalk de prestigieux défilés tels que celui de Chanel ou encore celui de Dior, cette nouvelle version de l'eye-liner étire toujours autant notre regard mais apporte une touche décalée à cet indémodable.

Le smoky-eyes
C'est un classique ! Le smoky-eyes est un incontournable du maquillage, mais surtout un intemporel. Et si nous avons pour habitude de le porter plutôt pour une occasion particulière ou bien une soirée, une fête... il est tout aussi possible de l'essayer en journée. Il suffira de le travailler un peu différemment pour l'adapter. Nous vous conseillons de maquiller votre ras de cils supérieur avec un fard noir, puis d'estomper ensuite sur la paupière mobile avec une ombre gris anthracite, puis ensuite dans le creux de paupières avec une nuance plus claire.

La bouche rouge
Nous n'avons désormais plus l'obligation de porter le masque en extérieur. Nous pouvons donc enfin retrouver le plaisir de maquiller notre bouche. on porte le rouge à lèvres rouge de façon minimaliste ; c'est-à-dire avec un maquillage des yeux ultra-naturel, et un teint nude.

Le teint nude
Finie le teint sur-travaillé qui demande un temps fou le matin. Cet automne 2021, la tendance est au teint nude et naturel ! Nous pouvons donc troquer fond de teint, poudre bronzante, blush et highlighter contre une crème teintée. Notre chouchou ? Celle proposée par Huda Beauty. La Multidew Skin Glowish de la marque est légèrement irisée et sublime notre peau tout en laissant une jolie transparence. Le fard à paupières bleu C'est un peu la teinte que nous bouillons en make-up, et pourtant, le bleu (re)deviendra très tendance durant cet automne 2021. Très en vogue dans les années 80, le fard à paupières bleu retrouve sa place dans notre trousse de maquillage. Azur, canard, denim... il ne vous reste plus qu'à trouver LA couleur qui saura le mieux correspondre à vos goûts et votre mise en beauté.

SOINS DU VISAGE

Comment soigner une desquamation de la peau ?

La desquamation de la peau désigne le phénomène de la peau qui pèle. Eczéma, coups de soleil ou autres peuvent à l'origine de ces bouts de peau qui se détachent.

Qu'est-ce que la desquamation ?

La peau, notre plus grand organe, se compose de trois couches : l'épiderme, le derme et l'hypoderme. Au sein de l'épiderme se trouvent plusieurs couches de cellules. Celle à la surface est faite de peaux ou de cellules mortes qui constituent la couche cornée aussi appelée stratum corneum. Avec le temps, ces cellules mortes se détachent de l'épiderme sans même que l'on s'en aperçoive mais dans le cas de la desquamation, ce sont des morceaux de peau visibles à l'œil qui tombent. On perd tous des cellules superficielles du fait de la régénération naturelle de la peau. Chez certaines personnes, ces cellules de l'épiderme

tombent en grande quantité parfois sous forme de lambeaux. Cela peut être un phénomène normal et le plus souvent bénin chez les peaux sèches à atopiques par exemple mais il arrive que cela soit lié à un problème pathologique. De plus, la desquamation peut s'accompagner de démangeaisons et de sécheresse de la peau.

Quelles sont les causes de la desquamation ?

Elles peuvent être internes et/ou externes. La desquamation peut être génétique et concerne dans ce cas davantage un problème de fond comme les peaux sèches ou atopiques.

Cela peut être dû également à un dérèglement hormonal ou à une modification alimentaire. Mais des causes externes peuvent agir aussi sur la qualité de la peau. Elles peuvent être ponctuelles comme une réaction après un coup de soleil ou arriver plus sur le long terme. C'est le cas lorsque l'hygiène corporelle

est le plus souvent excessive avec un savon trop agressif ou une eau trop chaude ou trop calcaire. Les trois à la fois sont fréquents et n'ont rien de bon pour les peaux sensibles. Certains traitements médicamenteux peuvent provoquer aussi un phénomène de desquamation de la peau. C'est le cas des prescriptions contre l'acné par exemple qui vont assécher la peau et générer une perte d'adhérence des cellules. Dans de cas très rares, certaines maladies de peau appelées ichtyoses ont des conséquences sur la desquamation excessive de la peau.

Quelles zones sont concernées par la desquamation ?

La peau est constituée de glandes sébacées qui garantissent un plus ou moins bon maintien d'hydratation. Cependant, elles ne sont pas réparties également sur tout le corps et ainsi les zones les plus touchées par

la desquamation sont celles qui sont les moins chargées en glandes sébacées et donc les plus sèches. "Le plus souvent, les jambes et les bras sont davantage touchés par les problèmes de peau. Mais il arrive que d'autres parties soient concernées comme le dos lorsqu'il y a eu coup de soleil ou le visage après un traitement antiacnéique."

Comment traiter une peau qui se desquame ?

La desquamation est due à un défaut d'adhérence des écailles de l'épiderme. Généralement, il est possible d'en venir à bout en utilisant le bon savon et la bonne crème émolliente. En période de crise, mieux vaut éviter les gommages qui vont certes retirer les peaux mortes sur le moment, mais accentuer le côté inflammatoire de la peau déjà bien sensibilisée. "Il est important d'adapter sa routine de nettoyage en optant

pour un pain lavant sans savon et formulé pour les peaux sèches à atopiques. Pourquoi pas investir dans un adoucisseur d'eau si la vôtre est trop calcaire. Il faut aussi éviter d'utiliser une eau trop chaude. Côté crème, il faut choisir une lotion émolliente à base de céramides et d'acides gras essentiels pour apporter l'apport en lipide qui manque à l'épiderme. En effet, la peau est constituée à 50 % de céramides qui servent de ciment entre les cellules. Lorsqu'il y a desquamation c'est parce que ce ciment est peu ou plus efficace. Et parce que la peau est un organe complexe qui interagit autant avec le monde extérieur qu'intérieur, une bonne alimentation est cruciale tout comme une hydratation régulière. "Dans l'assiette, il faut miser sur des aliments riches en acides gras essentiels comme les huiles d'olive, de colza ou de lin, l'avocat, la sardine et le maquereau, les noix et noisettes ou encore les œufs. Il est possible aussi de combler certaines carences à l'aide de compléments alimentaires."

TÉLÉ



Cauchemar en cuisine

21h05



Béatrice et Patrice ont ouvert un restaurant il y a près de deux ans. Aujourd'hui, Béatrice fait appel au chef Philippe Etchebest.



Football



21h00

Bruges/PSG. Finalistes en 2020 et demi-finalistes en 2021, les Parisiens...



Le transporteur

21h05



Frank, qui transporte un colis, se rend compte que les forces de police sont à ses trousses.



Good Doctor

21h05



A la veille d'un week-end de trois jours, les urgences de l'hôpital se préparent à une activité renforcée.

VISION



STAR Lukas



Lukas, quinquagénaire, a une existence bien réglée : il travaille de nuit et s'occupe la journée de Sarah, sa fille de 8 ans.

france-2 Les invisibles

21h05



Deux pieds amputés sont découverts. ces deux membres appartiennent au même homme blanc, dans la cinquantaine.



New York, section criminelle



L'héritière d'une riche famille de new-yorkaise a été sauvagement assassinée. Goren et Eames écartent rapidement la thèse du crime crapuleux.

LANA DEL REY SE RETIRE DES RÉSEAUX SOCIAUX POUR TRAVAILLER SUR DE « NOUVEAUX PROJETS »



C'est la fin de Lana Del Rey sur les réseaux sociaux. La chanteuse l'a annoncé à ses fans sur Instagram. La raison ? Selon l'interprète de Video Games, il est temps de faire un break. « Bonjour à tous, je voulais juste vous faire savoir que demain nous allons désactiver nos comptes de médias sociaux, mes comptes de médias sociaux. C'est simplement parce que j'ai tellement d'intérêts, et d'autres emplois que je fais qui exigent la confidentialité et la transparence », a-t-elle expliqué dans un post.

Pour autant, l'artiste n'abandonne pas ses projets et elle a assuré ses followers qu'elle continuait à travailler. « Je suis toujours très présente et j'aime ce que je fais. Je suis absolument là pour la musique », a-t-elle promis.

Il faut dire que Lana Del Rey est dans une phase particulièrement active côté création. Alors que son dernier album en date, Chemtrails over the Country Club, est sorti en début d'année, la chanteuse s'apprête à revenir le 22 octobre avec Blue Banisters, son prochain opus. Un nouveau single pour ce huitième album, ARCADIA, est d'ailleurs sorti la semaine dernière.

« Je veux vous remercier sincèrement d'avoir continué à me voir à travers la musique. C'est toujours important d'être vu et c'est aussi très important d'être vu par les gens proches de vous en qui vous avez confiance. Pour l'instant, je pense que je vais juste garder mon cercle un peu plus proche et continuer à développer d'autres compétences et intérêts », a-t-elle conclu dans son message.

Quotidien National d'Information
Édité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIE
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Pour toutes vos publicités, contacter
ANEP, 1 rue Pasteur
Alger-Centre
Tél/Fax : 023 50 80 05

Siège social
30, rue Mehdi Ben Toumert, Bologhine, Alger

Siège de la rédaction
3, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, Alger-Centre
Tél/Fax : 021 71 47 67

RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

CLÔTURE DU FESTIVAL HOPE INTERNATIONAL FILM FESTIVAL

Le film belge "Red Sandra" repart avec trois récompenses

Le long métrage "Red Sandra" a remporté trois prix au Hope International Film Festival (HIFF), qui se déroulait en Suède du 10 au 13 septembre. Il a été sacré dans les catégories meilleur film, meilleur scénario et meilleur acteur pour Sven De Ridder.

Red Sandra raconte l'histoire vraie des parents Massart (de nationalité belge), qui apprennent de manière inattendue que Sandra (6 ans), leur fille unique, souffre de leucodystrophie métabolique, une maladie musculaire rare. Le père William, interprété par Sven De Ridder, refuse de perdre espoir et se jette corps et âme dans un combat contre l'industrie pharmaceutique.

"Le jury s'est montré très élogieux envers tout le casting de la production. Sven a remporté le prix du meilleur acteur, mais le jury a précisé que ses partenaires à l'écran Rosalie Charles et Darya Gantura ont également joué avec brio", est-il souligné. "Le film est une montagne russe du début à la fin. C'est un film poignant, notamment parce que le monde enfantin de Sandra est si joliment mis en images (également à travers l'animation). C'est aussi parfois drôle et pas trop lourd", a fait valoir le jury du Hope International Film Festival. Le film sera prochainement à l'affiche de



festivals à Namur, en Allemagne et en Afrique du Sud. Sa sortie dans les salles est prévue les 21 et 23 octobre prochains avec des avant-premières à Anvers et à Ostende. L'actrice égyptienne Hanan Motawie, pour sa part, a remporté le prix de la meilleure actrice pour son rôle dans le film Qabel Lil-Kasr (Fragile) réalisé par Ahmed Rashwan. "Fragile" tourne autour de Nancy (Hanan Motawie), une jeune chrétienne d'une trentaine d'années qui envisage de rejoindre sa mère et ses deux frères au Canada. Le festival a accueilli de nombreux invités pendant trois jours, il s'est ouvert

avec le film belge "Sauvez Sandra" réalisé par Jean Verheine et Lianne Willard, avec Sven de Rieder et Daria Gantura. Le président et fondateur du festival, Fadi Ellond, a rendu hommage à la chanteuse libanaise Carole Samaha, qui a exprimé son admiration pour l'idée du festival, qui est présenté pour la première fois au monde. Il a également honoré l'artiste égyptienne Ilham Shahin pour toutes ses œuvres et la scénariste française Brigitte Say pour son écriture, son jeu, sa mise en scène et le critique libanais Ibrahim Al-Aris.

Abeer.B

Mise en place des mécanismes permettant la relance de l'industrie cinématographique

Présentant le plan d'action du Gouvernement à l'APN, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a souligné, lundi à Alger, l'engagement du Gouvernement à mettre en place des mécanismes qui permettront d'asseoir les conditions appropriées et efficaces pour la relance d'une "véritable" industrie cinématographique, dans le cadre du renforcement du secteur cinématographique étant "une source de diversification de l'économie nationale". Il a affirmé que dans le cadre du renforce-

ment du secteur cinématographique pour en faire un des leviers de l'économie nationale, le Gouvernement oeuvre à "la mise en place de mécanismes qui permettront d'asseoir les conditions appropriées et efficaces pour le lancement d'une véritable industrie cinématographique, basée sur l'incitation à l'investissement et la libéralisation des initiatives aux fins de faire de l'Algérie un pôle de production et de tournage cinématographiques régional et international". S'agissant du patrimoine culturel, il a réaf-

firmé l'engagement du Gouvernement à la préservation et la valorisation du patrimoine culturel aux fins de sa transmission aux générations futures et à la dynamisation de ses rôles économique, social et éducatif, faisant part de l'accompagnement de la création artistique et l'entrepreneuriat culturel à travers la valorisation du métier de l'art et les acteurs artistiques ainsi que la promotion de l'éducation artistique dans les matières scolaires et universitaires.

R.C

Parution de "L'illusion de l'identité", premier essai de Malika Challal

Dans son premier essai intitulé "L'illusion de l'identité", Malika Challal partage avec ses lecteurs sa propre conception de "l'identité", telle qu'elle l'a vécue et ressentie, résultat d'un cumul d'éducation, de lectures et d'expériences personnelles aboutissant à une conception culturelle de l'identité. Cet essai de 123 pages, publié aux éditions "Medias Index", évoque d'abord le mode de vie de Malika Challal dans son enfance, lors de son installation à Alger depuis sa Kabylie natale, où existait "un mélange d'héritage culturel colonial et de mode de vie et de pensée arrivés de tous les coins du pays". L'auteure raconte son expérience à l'école, ses interrogations relatives à l'utilisation et à l'apprentissage de la langue amazigh, et

son rapport à "l'Autre" qui est devenu, dans sa perception, un "rival" nourrissant, dans l'esprit de la collégienne, une image sombre sur la culture, la langue et la pensée arabe. L'auteure explique que ce sentiment de rejet s'est vite transformé en sentiment d'appartenance quand elle a découvert "l'apport considérable de la civilisation musulmane à la renaissance de l'Europe". A partir de cette découverte, l'auteure évoque une "réconciliation avec la culture arabe" et l'appropriation d'une "double culture". Dans sa construction de "sa conception de l'identité", elle évoque des événements charnières, comme la guerre du Liban et la découverte de la cause palestinienne et l'ampleur de la violence du conflit au Moyen-Orient. Après la décennie noire et ses consé-

quences, l'auteure aborde l'arrivée de l'outil informatique et d'Internet qui a également remis en cause certaines de ses convictions, une fois les barrières géographiques, culturelles et linguistiques tombées d'un seul coup. Malika Challal revient également sur les plus grands événements ayant secoué le monde arabe depuis 2011, comme la chute de plusieurs régimes et la montée du terrorisme et de la violence, et défend la nécessité du dialogue au sein d'un même pays, entre les pays et entre les civilisations et religions. Malika Challal a enseigné les sciences physiques au secondaire avant d'embrasser une carrière dans l'édition. Après une expérience de sept ans dans le domaine de l'édition, elle publie son ouvrage "L'illusion de l'identité".

R.C

Hawkeye": Disney+ dévoile la première bande-annonce

Disney+ a dévoilé la bande-annonce de Hawkeye, sa nouvelle série Marvel, centrée sur le célèbre archer. Attendue pour le 24 novembre, elle arrivera à point nommé pour les fêtes de fin d'année: le super-héros incarné par Jeremy Renner, plongé dans un New York rempli de sapins décorés, devra faire face à ses ennemis tout en se démenant pour passer le réveillon en famille. "Hawkeye" se déroule dans la ville de New York juste après le "Blip", apprend-on grâce au synopsis. "L'ancien Avenger Clint Barton a une mission apparemment simple: retourner dans sa famille pour Noël. Possible? Peut-être avec l'aide de Kate Bishop, une archère de 22 ans qui rêve de devenir une super-héroïne. Ils vont devoir faire équipe alors qu'une présence du passé de Barton menace de faire dérailler l'esprit festif." Jeremy Renner y donnera la réplique à la chanteuse et actrice Hailee Steinfeld, qui interprétera cette jeune super-héroïne en devenir. Le personnage est bien connu des fans de comics: jeune admiratrice de Hawkeye, elle est apparue dans la bande-dessinée Young Avengers au début des années 2000 pour prendre sa suite, avant que les deux super-héros ne se battent côte à côte. Vera Farmiga (Conjuring), Fra Fee, Tony Dalton, Zahn McClarnon et Brian d'Arcy James complètent le casting. D'après Entertainment Weekly, Florence Pugh reprendra son rôle de Yelena, qu'elle incarnait dans le film Black Widow.

Cette nouvelle série Marvel intervient après les succès de Wandavision, Loki et Falcon et le Soldat de l'hiver. Disney+ multiplie les programmes dérivés du MCU et en prépare de nombreux autres, annoncés en décembre dernier. Après la série animée What If...? sortie cet été, les fans attendent Secret Invasion où Samuel L. Jackson interprétera Nick Fury, Ironheart (pendant féminin d'Iron Man), Armor Wars ou encore Ms Marvel et She-Hulk. **R.C**

Giulia Caminito remporte le prestigieux prix Campiello

La première place de la 59e édition du Prix Campiello revient à Giulia Caminito avec "L'acqua del lago non è mai dolce", publié par Bompiani. Paolo Malaguti est arrivé deuxième. La finale a eu lieu à l'Arsenale de Venise. Créé en 1962 par les industriels de Vénétie, le prix est promu et géré par la Fondazione Il Campiello, composée des associations d'industriels de Vénétie et de leur fédération régionale. Giulia Caminito, née à Rome en 1988, l'a emporté avec 99 voix. Les votes d'un jury de trois cents lecteurs anonymes ont décidé du résultat. Paolo Malaguti avec "Se l'acqua ride (Einaudi, 80 voix)", Paolo Nori avec "Sanguina ancora. L'incredibile vita di Fedor M. Dostoevskij (Mondadori, 37)", Carmen Pellegrino avec "La felicità degli altri (La nave di Teseo, 36)" et Andrea Bajani avec "Il libro delle case (Feltrinelli, 18 voix)". Avant d'écrire "L'acqua del lago non è mai dolce", Giulia Caminito avait publié deux romans historiques et sociaux, par ailleurs déjà salués par la critique (La grande A, Giunti, 2016 et Un giorno verrà, Bompiani, 2019). Mais elle choisit ensuite de changer de genre, de s'essayer au roman à la première personne. Le livre raconte l'histoire de Gaia, enfant puis adolescente dans le vide des années 2000, qui ne parvient pas à trouver sa place dans le monde. C'est une histoire de souffrance et de difficultés familiales (la mère de Gaia est pauvre, a quatre enfants et un mari infirme) qui se déroule dans différentes villes du lac de Bracciano (au nord de Rome). Au cours de la cérémonie, les lauréats des autres prix décernés par la Fondation Campiello ont également été récompensés: le lauréat du Campiello Giovani, Alice Scalas Bianco, 18 ans, de Vigevano (Pavie), pour la nouvelle "Ritratto di Parigi. Le prix du premier roman, attribué à Daniela Gambaro pour Dieci storie quasi vere (Nutrimenti) et le Premio Fondazione Il Campiello, le prix de la carrière attribuée cette année à Daniele Del Giudice, décédé la semaine dernière. Depuis cette année, il y a la nouveauté du Prix Campiello Junior, un prix littéraire destiné aux auteurs d'œuvres italiennes de fiction et de poésie écrites pour les enfants entre 10 et 14 ans. **N.C**

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I					■	
II				■		
III		■			■	
IV				■		
V	■					
VI			■			■

HORizontalement

- I. Cette année, Ravailac assassine le roi Henri IV.
- II. Charles Martel stoppe les Maures à Poitiers. Nombre de sièges à l'Académie Française.
- III. Selon le film de Clouzot, c'est là qu'habite l'assassin I
- IV. Un nombre palindromique* dont la somme des chiffres fait 5. Somme des quatre premiers nombres pairs.
- V. Un nombre de vierges controversé pour le martyr de Sainte Ursule.
- VI. Un nombre maximal pour l'indice pH. Un nombre premier.

VERTICALEMENT

- 1. L'an I de la République française.
- 2. Un multiple de 9. Nombre de sourates dans le Coran.
- 3. Multiple palindromique* de 1111.
- 4. Un préfixe pour les numéros de téléphone portable.
- 5. Multiple de 67.
- 6. Ce nombre, chez les Grecs anciens, s'appelait une "myriade".

* : un nombre palindromique se lit exactement de la même façon dans un sens comme dans l'autre

Grille muette N° 332

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement

- 1 Ont leur territoire.2 Productrice de sirop.3 A fumé de l'herbe.- Une petite laine.4 Battissons le pavé.5 Passionné d'informatique.- Début de série.- Pas distraite par la droite.6 Langue.- Mesure l'énergie.- Chevêtre.7 Lanciers.- Note.- Régime de neutre.8 Le Bamboche (de).- Prendrait son courage à deux mains.9 Travaille à l'oeil.10 Fait du travail souterrain.- En 66.11 Mère de Conchobar.- Actrice française.- Note.12 Schutzstaffel.- Sinople.- Cubes.

Verticalement

- 1 Auteurs de la 'scène du puits' de Lascaux ?2 Font moins de déchets.3 Ladrerie.- Victime d'un parricide.4 En marge.- Epineux.5 Bêtes, dans les deux sens.- Préposition.- Distrait au son.6 N'est pas la tête de turc.- Nombre de puissances.7 Descente de rivière.- Béguine.8 Salut québécois.- Résipiscence.9 Suivriez le circuit.10 Assortisse.- Pièce romaine.11 Le Créateur de Tolkien.- En tête.12 (Te) déposeras.

Mots croisés grille N° 332

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1										■		
2							■					
3						■						
4							■					
5												
6	■					■					■	
7												
8			■				■					
9						■			■			
10			■									
11						■				■		
12	■							■				

Horizontalement

- 1 Barques sur le Nil.- Parler du Midi.2 Lis des marais.- Oeuvre de Charpentier.3 L'Ami du peuple.- Plantes alpestres.4 Pape ou empereur.- Serpent de verre.5 Femme de Kessel.6 Epinettes.- Exsangue.7 Mines.- Chassieuse.8 Parti ou classe, selon le sens.- En fin de vie.- Développement.9 Physicien allemand.- Symbole chimique.- Fleuve.10 Ensemble de lignes.- En jette !11 Lac de Russie.- Sensibilité d'un photographe.- Enki.12 Agave.- Place latine.

Verticalement

- 1 Un peu marmotte.- Jaunes, par exemple.2 Mis en quarantaine.3 Genre de fiction.- Dents du sanglier.4 Ont plus ou moins le même âge.- Vêtement japonais.5 Pipéracées.- Fils du Soleil.6 Sur Tille.- Sodium.- Avocat.7 Le dragon en faisait partie.- Le crocodile en fait partie.8 Nécessaire à l'heure.9 Vis.- Ile.10 Trouvent mieux ailleurs.11 Les arbres y cachent la forêt.- Dent.12 Classe.- Draille.

L'IMAM IBNU'LU QAYYIM رحمه الله DIT :

"L'INVOCATION EST PARMI LES MEILLEURS MÉDICAMENTS, ENNEMIE DE L'ÉPREUVE, ELLE LA REPOUSSE ET LA GUÉRI EMPÊCHE SA VENUE OU L'ÔTE, OU BIEN L'ALLÈGE SI ELLE EST VENUE. C'EST L'ARME DU CROYANT"

Ça s'est passé un...14 Septembre

1759 : Mort de Montcalm et Wolfe



Le 14 septembre 1759, le marquis de Montcalm meurt des suites d'une blessure reçue la veille, lors de la bataille des Plaines d'Abraham, en bordure des fortifications de Québec. Le général ennemi, l'Anglais James Wolfe, est lui-même mort à l'issue de la bataille en ayant assuré la victoire de ses troupes. Il va en résulter pour la France la perte de la ville de Québec et bientôt de toute la Nouvelle-France.

La Nouvelle-France convoitée

Trois ans plus tôt a débuté officiellement la guerre de Sept Ans, véritable guerre mondiale avant l'heure. Elle oppose la France de Louis XV, alliée à l'Autriche et quelques autres États, à la Prusse, à l'Angleterre et au Hanovre.

Dans le Nouveau Monde, les hostilités ont en fait commencé avec la mort d'un officier français à Fort-Duquesne, le 28 mai 1754.

Au début, les Français du Canada remportent de nombreuses victoires avec l'appui de leurs alliés indiens (on dit aujourd'hui amérindiens, pour « Indiens d'Amérique »). Mais le commandant des troupes françaises ayant été fait prisonnier, Paris le remplace en 1756 par un marquis de la métropole, Montcalm (44 ans).

1901 : Décès de William McKinley



29 janvier 1843 à Niles (Ohio) (États-Unis) - 14 septembre 1901 à Buffalo (New York) (États-Unis)

Biographie William McKinley

Élu une première fois en 1896 et une seconde quatre ans plus tard, William McKinley est le 25^e président des États-Unis. Il engage une politique protectionniste et dans le même temps engage son pays dans une guerre très profitable contre l'Espagne. À l'issue de celle-ci, les États-Unis mettent la main sur les dernières colonies espagnoles.

Le président est assassiné par un anarchiste à 58 ans. Son vice-président et successeur Theodore Roosevelt va néanmoins poursuivre sa politique...

Mots Fléchés N° 332

TRANSFIGURÉE FAIRE UN NUMÉRO	PERDRE SON MÂT ENSEMBLE	INTERDIT POLICE MILITAIRE	VIVANTE DANSE DES USA	UN AIGLE BOUCIER D'ANTAN	FORME D'ANTI-PATION	VITE SEMÉ REND HOMMAGE À
→	→	→	→	→	→	→
MESSAGE					HEROS REVOLUTIONNAIRE EGREMEAGE	
NUMÉROTA						
→		BRASSÉ-RENT TROUS DE SOURIS				
SAUCÉE	MÉPRISE DU REGARD DÉPARTE- MENT 26			ROSSI POUR LES INTIMES TANGENTE		DÉCHET ÉLIMINE
→	→			→		→
PREND DES RIS FLEUVE ESPAGNOL		SIÈGE DE FACULTÉS		LANCÉE DE NAVIRE	RESTER PANTOIS IMPRES- SIONS	FAÇON DE PARLER UN SIGNAL SONORE
→		→		→	→	→
COUP SUR LE COURT FLEUVE	LANGUE DE MALFRATS	SONGEUR LANGUE COMPLEXE		PRISE DE CEINTURE	MET UN CLOU DE GIROFLE	MUET DE STUPEUR
→	→	→		→	→	→
DÉTESTE	ACTEUR AMÉRICAIN BIEN SENTIE	COFFRET MESURAGES DE TERRES			MUSICIEN (ERIK) APPAUVRI	LE COBALT GRAVURE
→	→	→			→	→
BOUCHÉE À L'ENDUIT PAROLE DE SCÉPTIQUE				JEU DE COURSES BIZUTER		IL A UNE CHARGE
→				→		→
AMOINDRI	ÉTENDUE SARLEUSE EXTRAIRE	SON PROCHAIN		PALETTE DE BOIS DÉPASSAS SUR L'EAU	PREMIER VIGNERON DEGRÉ DE LA GAMME	DÉPOURVU D'EFFETS PRESSAS
→	→	→		→	→	→
CHENAL D'ÉTANG	PROBLÈMES FAMILIERS MESURE ANCIENNE	L'EAU ET LE FEU UN FLEUVE		POULET DE MAUVAISE QUALITÉ	TEMPS DE GÉOLOGUE PROCHE DU SANSKRIT	GRILLA
→	→	→		→	→	→
POISSON APPRÉCIÉ PRIT DES FORCES			ÉPICE		CONTRAIRE D'AMATEUR	IL EST ATTENDU NEUF MOIS SUR DOUZE
→			→		→	→
ÉTABLIS UN LIEN		SIFFLE PAR LE GREFFIER		VILLE DE LA GRÈCE ANTIQUE	PREMIER ALIMENT	
→		→		→	→	
				EST LÀ		

Mots mêlés

E N G I E T I M R E T T A L B
 P I M A G O I M R U O F D E P
 E I N O L O C P I Q U E I T A
 U N O L L I R G E I S N P S T
 G O D N F N I M T T N O T U T
 O I R P R S Q E O S I A E C E
 L R U U E E U C A U C T R O D
 I G O N L C E U N O C H E L A
 B A B A O T T P T M A H S E R
 E L L I N E H C E N V M E V D
 L O L S R O M A N T E L N R X
 L A B E I L L E N G A I A A U
 U U L E L Y T R E G S F C L O
 L L N T N O L L I P A P U E P
 E L L E N I C C O C S E L I A

ABEILLE
 AGRION
 AILES
 ANTENNE
 BLATTE
 BOURDON
 CAFARD
 CHENILLE
 CIGALE
 COCCINELLE
 COLONIE
 CRIQUET
 DARD
 DIPTERES
 ELYTRE
 FOURMI
 FRELON
 GRILLON
 GUEPE
 HANNETON

IMAGO
 INSECTE
 LARVE
 LIBELLULE
 LOCUSTE
 LUCANE
 LUNE
 MANTE
 MOUCHE
 MOUSTIQUE
 PAPILLON
 PATTE
 PIQUE
 POUX
 PUCE
 PUNAISE
 SAUTERELLE
 TAON
 TEIGNE
 TERMITE
 VACCINS

Six morts dans un accident de la circulation

Six personnes ont péri dans un accident de la circulation lundi soir dans la localité de Hassi El-Ghala (Ain Temouchent) au niveau de la route nationale N 2, le tronçon reliant les wilayas d'Oran et Ain Temouchent, selon les services de la protection civile de la wilaya. L'accident s'est produit lorsqu'un véhicule touristique s'est renversé et est tombé du haut du pont conduisant à la commune d'El-Ghala sur une deuxième voiture qui se dirigeait vers l'axe de la route nationale N 2, le tronçon reliant les wilayas d'Oran et Ain Temouchent ce qui a fait six (6) victimes sur place, a indiqué à l'APS le directeur local de la protection civile de Ain Temouchent. Le Commandant Mourad Ben Salem. Les services de la Gendarmerie Nationale ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de cet accident.

MOSTAGANEM

Un escroc arrêté et 1,3 million DA récupérés

La brigade de recherche et d'intervention de la sûreté de wilaya de Mostaganem a réussi à récupérer une somme de 1,3 million DA faisant l'objet d'une escroquerie et ont arrêté le mis en cause, a-t-on appris, mardi, de ce corps de sécurité. La même source précise que l'opération est intervenue suite à une plainte déposée par la victime, selon laquelle elle a fait l'objet d'une escroquerie par l'un de ses proches, lui subtilisant une somme de 1,3 million DA.

Le mis en cause a fait croire à la victime qu'il allait l'aider à acquérir une voiture neuve. Pour cela, il l'a accompagné à la wilaya d'Oran, avant de profiter du moment où la victime est entrée dans une agence de vente pour prendre la fuite avec l'argent. Les recherches enclenchées par les éléments de la brigade ont permis l'arrestation du mis en cause (30 ans), qui a prétendu avoir été victime d'une agression par des inconnus à l'aide d'armes blanches qui lui ont volé la somme en question, indique la même source. Le mis en cause a fini par reconnaître les faits et qu'il avait élaboré un plan pour dérober la somme. Accusé d'escroquerie, une procédure judiciaire a été lancée contre le suspect qui a été présenté

devant le parquet du tribunal de Mostaganem, avant d'être placé sous contrôle judiciaire, a-t-on indiqué.

La bibliothèque nationale rouvrira ses portes le 16 septembre

La Bibliothèque nationale (BN) a annoncé, hier dans un communiqué, la réouverture de son espace aux lecteurs et chercheurs, à partir du 16 septembre, près de deux mois après sa fermeture dans le cadre des mesures contre la Covid-19. "En application de la décision du Premier

ministère, à savoir la levée des mesures de fermeture des centres culturels et bibliothèques et conformément aux instructions du ministère de la Culture et des Arts, la BN annonce la réouverture de ses portes aux lecteurs et chercheurs à partir du 16 septembre 2021", précise le communiqué de l'établissement publié sur Facebook. Cette réouverture se fera dans le cadre du strict respect des mesures sanitaires prises pour endiguer la propagation du virus, ajoute le document. A rappeler que la BN avait annoncé dans un communiqué précédent la fermeture, à titre provisoire, de ses salles de lecture à partir du 27 juillet dernier, et ce dans le cadre des mesures préventives pour endiguer la propagation de la pandémie et préserver la santé de ses lecteurs.

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
04:56	12:43	16:14	18:55	20:20

Météo

Alger	☀️	30	Tizi Ouzou	☀️	31
Tiaret	☀️	29	Béjaïa	☀️	30
Constantine	☀️	29	Oran	☀️	33

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

227 nouveaux cas, 192 guérisons et 18 décès

Deux cent vingt-sept (227) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 192 guérisons et 18 décès ont été enregistrés en Algérie, a annoncé, hier, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 200.528 dont 227 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des

décès à 5.614 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 137.052 cas. Par ailleurs, 31 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source. En outre, 22 wilayas n'ont recensé aucun cas 24 heures, 17 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 9 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

OULED DERRADJ (M'SILA)

Saisie de plus de 61 quintaux de tabac à chiquer contrefait

Les éléments de la Gendarmerie Nationale (GN) de Ouled Derradj, située à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de wilaya de M'Sila, ont saisi durant les dernières 48 heures 61 quintaux et 34 kg de tabac à chiquer contrefait ont annoncé hier les services du groupement territorial de ce corps constitué. Agissant sur informations faisant état de la présence dans le secteur de compétence d'un atelier de fabrication illicite du tabac à chiquer contrefait, les éléments de la gendarmerie nationale ont procédé à la per-

quisition de cet atelier clandestin, a-t-on indiqué de même source. L'opération a également permis d'arrêter six (6) personnes et la saisie du ruban et des équipements destinés à fabriquer ce produit par contrefaçon avant de l'écouler frauduleusement, au niveau de la wilaya, a-t-on noté. Les personnes impliquées dans cette affaire seront présentées devant la justice pour «contrefaçon d'un produit et commercialisation illicite de tabac», a-t-on indiqué de même source.

TISSEMSILT

Un incendie ravage 3,5 hectares d'arbres à la forêt de "Belzaouche"

Un incendie s'est déclenché, lundi soir, au niveau de la forêt de "Belzaouche", dans la commune de Sidi Antri (wilaya de Tissemsilt), ravageant 3,5 ha d'arbres forestiers, ont indiqué, hier, les services de la protection civile. Le sinistre a détruit des pins d'Alep et des chênes verts, précise la même source, ajoutant que les éléments de la protection civile sont parvenus à maîtriser l'incendie, jusqu'à une heure avancée, permettant de sauver de grandes superficies de cette forêt, qui se caractérise par sa couverture végétale dense.

L'intervention des agents de la protection civile a également permis de sauver plusieurs habitations rurales voisines, selon la même source, ajoutant que

plus de 40 agents de la protection civile et de la circonscription des forêts, ainsi que 8 camions d'extinction de différentes tailles ainsi que la colonne mobile de lutte contre les incendies de forêts de la protection civile ont été mobilisés pour venir à bout de cet incendie, dont les causes de son déclenchement sont encore inconnues. La direction de wilaya de la protection civile a mobilisé, dans le cadre du plan d'intervention et de lutte contre les incendies de forêts et les récoltes agricoles, lors de la saison estivale actuelle (du 1er juin au 31 octobre) 770 agents d'intervention et 92 camions et engins, en plus de l'installation d'une colonne mobile au niveau de la commune de Sidi Slimane, rappele-t-on.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

216 millions de personnes pourraient être déplacées d'ici 2050



Le changement climatique pourrait contraindre 216 millions de personnes à travers le monde à se déplacer à l'intérieur de leur pays d'ici 2050, a indiqué la Banque mondiale dans un rapport publié lundi.

Le changement climatique est un puissant moteur de migration interne en raison de son impact sur les moyens de subsistance

des populations et la perte d'habitabilité dans les lieux très exposés, note le rapport, qui ajoute que des points chauds de migration climatique interne pourraient apparaître dès 2030 et "continuer à s'étendre et à s'intensifier" d'ici 2050. D'ici 2050, l'Afrique subsaharienne pourrait compter jusqu'à 86 millions de migrants climatiques internes, l'Asie de l'Est et le Pacifique, 49 millions, l'Asie du Sud, 40 millions, l'Afrique du Nord, 19 millions, l'Amérique latine, 17 millions, l'Europe orientale et l'Asie centrale, 5 millions, précise le document. Le rapport est un "rapport brutal" du coût humain du changement climatique, en particulier pour

les plus pauvres du monde, ceux qui contribuent le moins à ses causes, a déclaré Juergen Voegelé, vice-président du développement durable à la Banque mondiale. "Il indique aussi clairement la voie à suivre pour que les pays s'attaquent à certains des principaux facteurs à l'origine des migrations liées au climat", a ajouté M. Voegelé. Le rapport note par ailleurs que des actions immédiates et concertées visant à réduire les émissions mondiales et à soutenir un développement écologique, inclusif et résilient pourraient réduire l'ampleur de la migration climatique de jusqu'à 80%.

MÉTÉO

Températures caniculaires au Centre et à l'Est du pays

Des températures caniculaires atteignant ou dépassant les 42 degrés affectent, mardi et mercredi, des wilayas du Centre et de l'Est du pays, annonce l'Office national de la Météorologie (ONM) dans un bulletin météorologique spécial (BMS).

Les wilayas du centre concernées par ce phénomène de niveau de vigilance Orange, sont Aïn-Defla, Tipaza, Blida, Alger et Boumerdès, précise le BMS dont la validité en cours s'étalera, ce jour, jusqu'à 18h00. Dans les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaïa, Jijel, Skikda, Annaba et El-Tarf, la canicule est attendue dans la journée d'aujourd'hui, de 09 h 00 à 18 h 00, ajoute la même source.

M'SILA

Le Moudjahid Derradji Zoghba, dit Mohamed n'est plus

Le moudjahid Derradji Zoghba, alias Mohamed est décédé hier à M'Sila, à l'âge de 83 ans, a-t-on appris auprès des proches du défunt. Le Moudjahid Zoghba était parmi les premiers groupes qui ont rejoint la Guerre de libération nationale dans la région Est de la wilaya de M'Sila, relevant de la wilaya 1 historique - Aurès-Nememcha-. Le défunt a contribué à l'écriture de l'histoire de la révolution, ayant été membre du bureau de wilaya M'sila de l'Organisation nationale des moudjahidine

(ONM), chargé des affaires sociales. Le défunt avait embrassé une carrière d'enseignant et est considéré parmi la première génération qui avait assumé la responsabilité d'éduquer les jeunes générations après l'indépendance. Il a également été élu président de l'Assemblée populaire communale (APC) de M'Sila après la promulgation du premier code communal, le 18 janvier 1967. Feu Derradji Zoghba était un des notables de M'Sila, très imprégné de l'histoire de la région.